

Confédérés !

Bernard, bien droit sur ses deux jambes

On reconnaît les grands boxeurs à cette solidité tranquille qui impressionne immédiatement. Avant d'engager avec fulgurance le combat, ils se tiennent presque immobiles sur le ring, un léger sourire aux lèvres.

A la tribune de notre Congrès, Bernard Thibault, hier après-midi, s'est tenu devant nous, bien droit sur ses deux jambes, comme le grand boxeur syndical qu'il est depuis longtemps.

Sur une première jambe, pour nous inviter à partager une actualité sociale nationale brûlante, qui risque de flamber comme jamais, dès la seconde moitié de novembre.

Compte sur nous, cher

camarade : la Filpac-Cgt mobilisera toutes ses forces dans cette lutte de toute la Cgt !

Sur une seconde jambe, pour nous encourager chaleureusement, en parfaite connaissance des enjeux considérables de la révolution numérique, à nous engager à relever nos « nouveaux défis ».

Compte encore sur nous, cher Bernard, pour « bouger la Cgt », comme tu nous y a invités, pour la deuxième fois, en la belle ville de Lille !

Merci, camarade, pour ta présence attentive et fraternelle parmi nous. Elle a été et restera un très vif symbole de solidarité confédérale.



L'édito



L'étrange mur du silence

L'atmosphère studieuse et assidue qui règne sur ce Congrès en dit long sur le désir et le besoin d'orientation. Les délégués, manifestement, sont venus trouver matière à mieux s'organiser, se mobiliser et agir. L'attente et les demandes à l'égard de leur Fédération sont omniprésentes au cœur des assises des syndicats. Les délégations sont animées de la volonté d'enrichir les débats d'orientation et de s'enrichir de leurs fruits. Ce Congrès fait salle comble. Dans les salles de rédaction, ce Congrès est ignoré. De deux choses l'une : ou bien il est pauvre en idées et en décisions, ce qui est, à l'évidence, le contraire d'une vérité partagée par l'Impac et par les congressistes ; ou bien il s'agit d'un boycott, les directions des médias ne s'intéressant au syndicalisme Cgt que de deux manières : ses rapports éventuels aux fonds secrets de l'Uimm et son supposé naufrage historique. Devant cette omerta, continuons le débat !



Réponses aux questions

Gérard Fabert

Responsable de l'Ufict-lc



LES PROPOSITIONS de modifications ont été adoptées par le Cen. Elles vous ont été soumises deux mois avant la tenue de notre Congrès.

Dans ce rapport d'introduction, je vais vous présenter les modifications qui ont été proposées et qui n'ont pas fait l'objet d'amendement. Je m'arrêterai plus particulièrement sur celles qui ont été amendées.

Les premières modifications apportées par le Cen concernent les buts de la Fédération en particulier en matière d'actions pour :
- promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, les libertés et les droits syndicaux, le plein exercice de la citoyenneté, la défense de l'environnement et le développement durable (art. 8), la paix et le désarmement, les droits de l'homme (art. 5);
- revendiquer un nouveau statut du travail salarié, une sécurité sociale professionnelle (art. 7).

A l'article 9, des propositions sont faites

concernant le label et la marque syndicale. Ainsi, le document d'orientation a décidé de promouvoir la création d'un label applicable à toutes les entreprises du champ d'activité de la Fédération.

Les conditions d'attribution de la marque syndicale et du label, leur évolution, dépendent des décisions adoptées lors des congrès fédéraux.

S'agissant de la constitution de la Fédération (§ Ufict - art. 15), il est inscrit que l'Ufict coopère avec toutes les organisations de la Filpac-Cgt pour le déploiement de l'activité revendicative et de la syndicalisation des ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise.

Notre Fédération a décidé d'inscrire les journalistes dans son champ d'activité. Elle a, dans ce cadre, adhéré à la convention collective des journalistes.

Au chapitre relatif au syndiqué (art. 20), il est donc indiqué que le syndiqué est l'adhérent ouvrier, employé, technicien, agent de maîtrise, cadre, ingénieur, journaliste, salarié privé d'emploi, préretraité, retraité, veuf ou veuve de préretraité ou retraité d'un syndicat de la Fédération.

La modification importante apportée à nos statuts (art. 30) concerne la répartition de la cotisation adoptée au 48^e Congrès confédéral.

Ces modifications sont rédigées ainsi : Le 48^e Congrès a adopté la répartition cadre nationale suivante applicable au 1^{er} janvier 2007 :

- timbre FNI : 33% pour le syndicat, 67% pour le Fonds national interprofessionnel, Indecosa et l'Avenir social.
- timbre mensuel :

33% pour le syndicat, 67% pour les organisations bénéficiaires, dont :

29% pour la Fédération et les autres organisations du champ professionnel;

25% pour l'union départementale, les unions locales, le comité régional et les autres organisations du champ interprofessionnel territorial;

10% pour la Confédération et les autres

organisations du champ national interprofessionnel;

3% pour la presse confédérale;

6% des cotisations des affiliés Ufict pour la fabrication et l'envoi d'*Options* mensuel.

Les règlements des syndicats aux différentes organisations sont calculés en appliquant un pourcentage de la cotisation payée par le syndiqué.

Les règlements des syndicats seront obligatoirement versés à un organisme Cgt (actuellement Cogétise) qui se chargera de la répartition aux diverses organisations bénéficiaires. Le syndicat conservera, sur les cotisations FNI payées par le syndiqué, 33%.

Sur les autres cotisations mensuelles, un pourcentage de 33% est éventuellement maintenu, augmenté ou diminué d'une modulation territoriale et d'une modulation professionnelle. Ce sont les congrès fédéraux et départementaux qui peuvent adopter une modulation en augmentant ou en diminuant la part du syndicat dans la limite de 4% pour la modulation professionnelle et 4% pour la modulation territoriale.

Le Comité général de la Filpac du 29 novembre 2006 a pris la décision de porter la part du champ professionnel de 29% à 33%. Chaque organisation adhérente assure régulièrement la reversion à l'organisme Cgt (actuellement Cogétise).

Répartition du pourcentage fédéral pour le financement de l'activité des unions fédérales

Cotisation Ictam

Pour le champ professionnel, la répartition de la cotisation des affiliés Ufict s'effectuera de la façon suivante : 13% pour la Fédération, 20% pour l'Ufict.

Cotisation du retraité

Pour le champ professionnel, la répartition de la cotisation des affiliés Ufr s'effectuera de la façon suivante : 40% pour la Fédération, 60% pour l'Ufr pris sur les 33% du champ professionnel.

D'autres articles ont été modifiés relatifs au fonctionnement de la Fédération. Il est ainsi noté (art. 31) que les ressources de la Fédération résultent du pourcentage de la cotisation qui revient à la trésorerie fédérale sur le placement des timbres auprès des adhérents actifs, retraités et préretraités, veuves et veufs.

L'autre partie modifiée concerne l'utilisation de la cotisation et le rôle du Cen. La part de la cotisation constitue un élément important du financement de l'activité de la Fédération. Sa répartition est définie par le Cen lors de l'établissement du budget fédéral.

La clé de représentation des syndicats au Congrès fait l'objet d'une modification (art. 40). Ainsi, le nombre de délégués titulaires est défini sur la base de tranches de 200 adhérents :

de 201 à 400 : 2 délégués;

de 401 à 600 : 3 délégués;

de 601 à 800 : 4 délégués;

de 801 à 1000 : 5 délégués.

A partir de 1001 : un délégué supplémentaire par tranche de 200.

Par effectif, il faut entendre tous les syndiqués, actifs et retraités.

Le rôle du Comité général est renforcé

dans une nouvelle rédaction (art. 43). Les membres du Cen et de la commission financière de contrôle assistent de plein droit au Comité général.

En cas de départ ou de démission de membres du Cen, le Comité général peut pourvoir à leur remplacement dans la limite d'un cinquième du nombre des membres du Cen élus par le précédent Congrès.

Le Cen fixera l'ordre du jour du Comité général et communiquera un mois avant sa tenue aux organisations adhérentes tous les documents nécessaires à sa préparation. Seuls les délégués mandatés par leurs organisations syndicales ont droit de vote. Le vote à bulletin secret est possible si il est demandé par 2/3 des délégués au Comité général.

S'agissant des organismes dirigeants et de contrôle, le rôle du Cen a été renforcé ainsi que la fréquence de ses réunions marquant la volonté d'en faire la direction collective de notre Fédération (art. 47). La rédaction suivante vous est proposée :

Le Cen est l'organisme de direction de la Fédération entre deux congrès. Il assure la conduite de l'action de la Fédération dans le cadre des orientations et des décisions du Congrès. Il administre la Fédération.

Il décide, élabore, vote et met en application le budget de la Fédération.

Il met en place les secteurs et collectifs de l'activité fédérale. Il en détermine le nombre et en désigne les animateurs.

Le Cen se réunit au moins cinq fois par an. La nouvelle rédaction indique que le Cen se dote, pour la mise en œuvre de ses décisions, d'un bureau fédéral élu en son sein. Rappelons que le Bureau fédéral est chargé de mettre en œuvre les décisions du Cen et de veiller à leur application. Il fixe l'ordre du jour des réunions du Cen et convoque individuellement chacun de ses membres.

Les changements de rédaction proposés (art. 50) marquent la volonté de renforcer le secrétariat fédéral. Ainsi est constitué le secrétariat des secrétaires en charge de l'activité transversale de la Fédération dont le nombre et les responsabilités sont fixés par le Cen dont :

1 secrétaire général(e),

1 secrétaire à l'organisation,

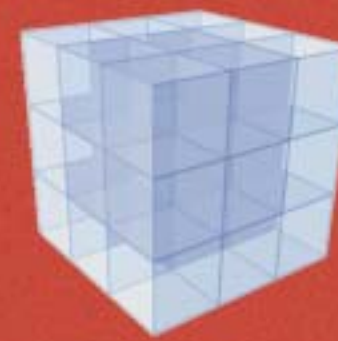
1 secrétaire à la politique financière.

L'activité fédérale avec les jeunes s'inscrit dans la démarche de notre Confédération. La Fédération se dote d'un collectif fédéral de la jeunesse composé de jeunes militants représentatifs des diverses composantes de la Fédération (art. 57).

Enfin, il est précisé (art. 64) que les statuts que vous allez adopter à notre 6^e Congrès doivent être le bien commun de tous, admis et respecté comme tel.

Une disposition transitoire (art. 67) faisant partie du document d'orientation soumis au Congrès vous est proposée : il s'agit de l'activité des délégués fédéraux.

Le nouveau texte indique que la fonction même de délégué fédéral, au terme d'une transition visant à mettre en place les moyens plus adéquats au fonctionnement requis, doit être remplacée par un engagement supérieur des titulaires d'un mandat fédéral, à quelque niveau de la Fédération que ce soit, en particulier par les membres du Cen.



Rétablir

Transparence

et Equilibres

Entre

Forces Sociales & Economiques

Avec E.C.E. , cabinet d'Expertise Comptable
EXPERTISE ET COMITE D'ENTREPRISE
www.nego-ce.com



Orientation

Patrick Bauret La charte revendicative

Chers camarades, sur cette deuxième partie, je vais évoquer deux points qui paraissent principaux dans la situation actuelle.

LE PREMIER POINT CONCERNE la méthode de la charte revendicative. Si nous désignons la démarche revendicative proposée sous le nom de méthode, c'est l'expérience concrète, la pratique de ces dernières années qui nous y conduisent.

La solidarité est une ligne difficile à pratiquer, un cap difficile à tenir. Face aux licenciements et aux fermetures, le lien solidaire reste à construire entre salariés des services d'une même entreprise, d'entreprises du même groupe, de groupes d'une même filière industrielle.

Cette solidarité existera si elle ne reste pas cantonnée à un vague principe moral. Elle doit prendre une dimension pratique et quotidienne: cela se fait et se fera par le rassemblement autour d'objectifs revendicatifs communs.

Et cette dynamique sociale que nous voulons bâtir autour des revendications, portées par le personnel, débattues et adoptées par ses propres soins, verra le jour si de grandes ambitions sont affichées :

- porter un coup d'arrêt à la spirale ascendante des fermetures d'entreprises ;
- conquérir des droits sociaux liés à la garantie du contrat de travail par la sécurité sociale professionnelle ;
- établir dans la branche industrielle les contre-propositions antilibérales concernant l'avenir de l'activité industrielle concernée ;
- établir de nouveaux droits relevant de la démocratie sociale (droit des CE sur l'information, sur le vote suspensif en matière d'emplois, etc.).

Voilà l'articulation que nous vous proposons de combiner dans une méthode baptisée charte, parce que c'est ce qui a été mis en œuvre par le secteur papetier de la Fédération.

- Elle est composée :
- des revendications immédiates concernant l'emploi et les conditions de travail ;
- de la présentation d'alternatives industrielles face à l'offensive libérale ;
- de droits sociaux autour du statut du travail salarié, alternatifs au recours systématique à la destruction d'emplois ;
- de droits de la démocratie sociale conférant aux institutions représentatives du personnel des capacités légales d'intervention sur la stratégie des entreprises, et sur la protection de l'emploi ;

- de l'incrimination des pouvoirs publics à tous les échelons, afin de mettre en échec la politique libérale faisant en sorte que l'Etat se retire sur les terres étroites de quelques droits dits régalien. Nous signons bien, n'est-ce pas, des accords de méthode avec les directions d'entreprise, de groupes et de branches, concernant la hiérarchie des négociations :
- d'abord l'avenir des emplois ;
- les emplois eux-mêmes ;
- leur nombre ;
- leurs qualifications ;
- puis éventuellement le traitement des sureffectifs.

Eh bien, la méthode avancée, parce que le mot important c'est bien méthode, c'est d'aider nos équipes syndicales de la manière suivante. Le patronat, dans certains secteurs, nous enferme dans une suite ininterrompue de réunions, qui ne règlent souvent rien, dans le but de nous étouffer par le calendrier. Dans d'autres, il nie tout bonnement le droit social élémentaire.

Du coup l'agenda syndical de l'entreprise tourne autour des affaires de l'entreprise, qu'elles soient faites de réunions perpétuelles ou d'affrontements sur les droits élémentaires. Seuls les spécialistes de l'UL ou de l'UD s'occupent de la démarche générale, et seuls les grands moments, comme le Cpe, sont les rendez-vous incontournables où nous appelons à rejoindre les cortèges syndicaux interpro.

Le compte syndical n'y est pas, d'autant que l'offensive générale contre l'édifice social a commencé, et n'oubliera personne ni aucune entreprise. En conséquence, nous avançons la perspective



immédiate de lier les revendications générales, les revendications propres à la branche, à l'entreprise, avec la perspective de créer une dynamique sociale majoritaire affrontant un libéralisme qui, aujourd'hui, ne rencontre que peu d'obstacles dans la précarisation généralisée des emplois et des entreprises.

Nous voulons tirer toutes les leçons de la bataille de Maresquel sur le projet chanvre, le rassemblement majoritaire était réalisé :
- dans toute une région ;
- à tous les niveaux des pouvoirs publics ;
- des syndicats ;
- et même du syndicat paysan majoritaire Fdsea !

Qu'a-t-il manqué? Très certainement un rapport de forces national pour contraindre les pouvoirs publics nationaux à intervenir, dans le bon sens, et une solidarité, pratique, effective de toutes les autres entreprises de la filière industrielle autour de ce projet.

Voilà pourquoi nous voulons dans une charte, combiner tous les échelons revendicatifs, tant ils sont indissociables.

C'est le sens de la décision 5 de la partie 2 du document d'orientation :

- appliquer cette globalisation, cette unification de la démarche revendicative, à l'ensemble de nos interventions, dans le but d'armer les équipes syndicales et de construire un mouvement social majoritaire. Il s'agit bien de restaurer la crédibilité de l'action collective, du syndicalisme, et de sortir de l'opposition factice entre syndicalisme d'action et syndicalisme de proposition.

Le deuxième point porte sur la participation de la Filpac au mouvement social de construction d'objectifs revendicatifs communs à toute la Cgt, et tous les salariés.

C'est le contenu des décisions 3 et 4 de cette partie 2.

L'échéance concernant le système général des retraites a été annoncée dès 2003 par Fillon, qui est revenu au pouvoir.

Il avait gagné en 2003. Et s'il avait gagné, c'est d'abord parce que l'unité syndicale a été rompue par la Crdft, qui a négocié de façon séparée, c'est ensuite parce que le mouvement d'opinion n'était pas assez fort.

Depuis, l'idéologie libérale, à savoir se payer soi-même son contrat d'assurance sociale, a fait les ravages que l'on sait.

Donc deux figures nous sont imposées. D'une part, expliquer au plus grand nombre de salariés possible, non seulement le leurre et le piège que représente l'assurance sociale privée, sortie du cadre du contrat de travail, renvoyée à la solitude de la négociation individuelle.

Sont à présenter et à faire avaliser par les salariés nos propositions en matière de financement et de développement du régime d'assurance sociale, concernant les questions centrales de l'emploi, de la solidarité entre générations salariées, de la dépendance et de l'espérance de vie. D'autre part, en référence aux revendications et repères revendicatifs déterminés par la Confédération, notamment lors de son 48^e Congrès de Lille, participer en tant que Fédération à la construction d'un mouvement social propre à affronter la volonté destructrice de Fillon 2008. Sur la question salariale, la décision 3 la traite de plusieurs façons. Bien entendu du point de vue du niveau de la rémunération.

La grève d'Air France a littéralement explosé dans un contexte de montée du mécontentement sur la flambée des prix et la stagnation du pouvoir d'achat.

Le vote des godillots UMP accordant une augmentation de 140% au président n'arrange pas les choses.

Nous négocions au niveau de la branche, enfermés dans un indice Insee fantaisiste. Il s'agit de réhabiliter une négociation salariale fondée sur un vrai indice.

A l'entreprise, les directions tentent de nous enfermer dans une évolution salariale individualisée, circonstancielle, liant le niveau de la rémunération au volume des affaires.

Si bien que la notion même de salaire, rémunérant une qualification, évoluant sur des besoins sociaux incompressibles, négocié collectivement, est à défendre et promouvoir. D'où l'urgence des grilles de qualifications et de rémunérations à établir en tenant compte des réalités.

Dorénavant un nouveau front s'ouvre, avec, la remise en cause par le Medef du contrat de travail négocié collectivement, comportant une part du salaire direct, et une part du salaire indirect, socialisé par le système général d'assurances sociales.

De ce fait la question salariale fait partie intégrante de la bataille que nous avons évoquée plus haut, celle de la Sécurité sociale. Voilà les trois points que je voulais mettre en valeur, parmi bien d'autres de cette partie du projet fédéral.



Interventions



Anne de Haro



Intervention d'Anne pour l'Ufict Livre et Communication.

Je travaille dans la société Wolcars Klewer France (groupe WKF, deuxième groupe d'édition et de presse spécialisée). Ce sont les marques Lamy ou Liaisons sociales. Avec la Filpac, l'Ufict Livre et Communication a organisé un collectif édition qui réunit tous les trimestres les délégués et les élus de ce secteur d'activité. Nous travaillons avec nos experts (Sécafi Alpha) et avec nos camarades des autres organisations (Jean-Philippe Maréchal du Sglce, Gilles Gourel du Syndicat des correcteurs...).

Nous avons abordé plusieurs fois et spécifiquement la question de la numérisation et vous avez pu lire dans *Impac* un excellent article de G. Tacon qui travaille dans un grand groupe d'édition sur cette question particulière.

Nous avons pu voir concrètement un e.book et comprendre comment fonctionnait un e.reader. La numérisation va avoir des effets sur l'emploi, mais des effets contrastés.

Certainement il y aura des emplois supprimés, mais aussi certainement il y aura des emplois créés. Il y aura des modifications des savoir-faire.

L'impact se fera sur les commerciaux (ventes, abonnements, publicité), les métiers de l'écrit (ceux qui rédigent, qui corrigent, qui mettent en forme et en page), les métiers de la distribution et de la diffusion. Ce que je vois pour l'instant dans mon groupe, c'est que le modèle économique, le modèle d'organisation du travail n'est pas clair.

Il est possible que le papier et l'imprimé coexistent avec le numérique. La mise en place de ces nouvelles techniques peut se montrer paradoxalement profitable car les salariés vont se

retourner vers leurs syndicats, vers nous pour réfléchir et trouver des solutions. Il y aura des luttes, il y aura des négociations pour accompagner les suppressions d'emplois, mais aussi pour déterminer les nouvelles façons de travailler, les nouveaux métiers, les nouvelles fonctions. Nous allons devoir avec les salariés de nos entreprises réfléchir aux meilleurs solutions, aux meilleurs adaptations... Le numérique va nous demander à tous de trouver des réponses concrètes sur le terrain de nos entreprises.

Il faut dès à présent anticiper la réflexion sur les effets du numérique, car je ne pense pas que la solution viendra d'un réaménagement organisationnel de nos structures syndicales.

Pour conclure, l'offensive libérale se traduit partout dans nos entreprises par une financiarisation qui limite les moyens de travail et casse l'organisation du travail. Partout les salariés, et nous avec, nous subissons ces conséquences.

Enfin pour conclure j'aimerais réutiliser un mot qui semble avoir disparu des vocabulaires syndicaux, émancipation.

Emanciper des salariés qui ne subissent plus, qui se réapproprient la maîtrise de l'organisation du travail et cela me semble essentiel, car il y a beaucoup à gagner pour nos organisations à donner aux salariés, à tous les salariés, cadres, techniciens, employés et ouvriers, les moyens de réfléchir à leurs conditions de travail et à leurs conditions de salariés. Des salariés qui ne subissent plus, des salariés qui décident par eux-mêmes et pour eux-mêmes le meilleur moyen de hâter les changements que nous espérons tous.

Ali Msaoura



Intervention d'Ali pour le Sglce.

En parcourant le document d'orientation fédéral et les 17 décisions, on s'aperçoit qu'il brasse tous les thèmes de la vie que croise un salarié dans sa vie, en relation avec son travail (salaire, emploi, retraite, statuts, protection sociale, etc...).

Ce document est ambitieux et volontariste et c'est très bien comme ça. Le but de mon intervention n'est pas de rajouter un autre thème ou une autre décision. Réussissons cela d'abord. Mais il est un sujet qui fait l'actualité depuis des années l'immigration. Qu'il s'agisse de la lutte contre les discriminations et l'égalité des droits, les sans papiers, la question du logement, le regroupement familial et l'affront des tests ADN, des discriminations à l'embauche, du traitement différencié en matière de salaires ou de carrières, la Cgt est présente et bien présente.

Souvent la Cgt est au centre de ces préoccupations et les camarades jouent un rôle moteur dans les instances spécialisées : l'OMI, le Faisild, la Halde, la Cité

de l'immigration nouvellement créée... Le dernier évènement important est la signature d'un accord national interprofessionnel contre les discriminations et pour l'égalité des droits. Cet accord signé par le Medef et la GPME d'un côté et de l'autre par les cinq confédérations syndicales, dont la Cgt, donne des moyens supplémentaires aux élus du personnel pour faire l'état des lieux dans les entreprises sur la question de l'égalité des droits et il oblige une fois par an l'employeur à prévoir une réunion du comité d'entreprise ou des délégués du personnel pour parler exclusivement des discriminations. Nomination d'un monsieur Egalité des droits, même si la Cgt a émis quelques critiques sur cet accord, elle l'a

signé, considérant que c'est un pas supplémentaire sur le chemin de l'égalité des droits qu'il faudra surveiller et surtout faire respecter dans les entreprises en rappelant leurs obligations en ce domaine des employeurs.

La Filpac est également présente, là où c'est possible et impliquée avec l'Urif dans l'organisation d'une grande initiative régionale qui va se tenir les 10 et 11 décembre prochain à l'hôtel de ville de Paris. Il s'agit d'un colloque qui va rassembler des chercheurs, des historiens, des économistes et des syndicalistes autour du thème immigration et syndicalisme: un demi-siècle de luttes et de solidarités. Le vocable immigration ne résonne pas seulement avec des banlieues difficiles ou des vols de mobylettes, ce sont aussi des ouvriers, des techniciens, des ingénieurs, des médecins, des artistes qui enrichissent et apportent un plus à la société. Ce sont aussi des syndicalistes qui se battent avec leurs camarades français pour le respect de leur dignité et de leurs droits. C'est à l'honneur de la Filpac d'avoir parmi ses adhérentes et ses adhérents des Dusca, des Djazi et des Nadia !

Florence Lemaître



Intervention de Florence pour Info'com-Cgt.

Pour les salariés des journaux officiels, le numérique est une question centrale depuis plus de trois ans. En 2004, le gouvernement lançait le projet Adèle, l'administration électronique. Le gouvernement ne cachait pas les ambitions de ce programme: un filon inépuisable d'économies.

Pour y parvenir, le désengagement de l'Etat de ses missions de services publics et le bradage au privé. Lors d'un mouvement fort, de toute la presse, les salariés ont affirmé le refus du désengagement de l'Etat et dit non à la politique du tout-numérique. La mort de l'imprimé n'était pas négociable. Il était impératif de proposer un véritable projet industriel liant le prépresse et l'impression. Depuis toujours les salariés de la DJO et de la Sacjo travaillaient dans des espaces cloisonnés, sur des étages différents. Les uns assurant les tâches éditoriales, les autres la réalisation graphique. Pour beaucoup, la dématérialisation était synonyme

de disparition d'une entité au profit de l'autre. Devant la chute de la charge de travail, les catégories professionnelles, recroquevillées sur leur petit périmètre d'intervention, ne pouvaient répondre au défi posé. Appuyé sur les expériences vécues par nos camarades de presse quotidienne, nous avons pu dépasser ces clivages. Les accords signés en 2006 ont donné à tous de réelles perspectives. Aujourd'hui, les salariés des deux entités travaillent ensemble dans des structures communes. Demain des formations croisées pour l'ensemble des salariés permettront à cha-

cun sans distinction professionnelle ou conventionnelle d'intervenir sur l'ensemble des traitements nécessaires aux publications. Nous avons pu, sur les nouveaux médias, vidéo, son, Internet, obtenir des formations de haut niveau. Nous sommes convaincus que ces démonstrations, prises en charge par des salariés qui ne sont plus mis en concurrence mais unis vers la réalisation d'un produit finalisé de qualité, permettront l'obtention auprès de donneurs d'ordre, en premier lieu de la Documentation française, de nouvelles missions de service public.



Orientation



Marc Peyrade Salarariat et émergence numérique

IL Y A DEUX JOURS *La Voix du Nord* relatant le début de nos travaux titrait « la Filpac-Cgt confrontée au numérique ». La troisième partie de notre document d'orientation s'intitule lui « le salariat de la communication dans la convergence numérique ». La nuance n'est pas anodine.

La Filpac n'est pas confrontée au numérique au sens où elle serait soudain entré en résistance vis-à-vis des évolutions technologiques. La Filpac est au contraire dans la convergence numérique, impliquée jusqu'au cou et ce depuis longtemps. En revanche, mes camarades, ce qui est à relever c'est la violence avec laquelle la Filpac-Cgt est prise à partie au nom de la révolution numérique. Que nous soyons dans cette salle, représentants de syndicats du papier, de la distribution, de l'industrie graphique, de la publicité, de l'édition, des centres éditoriaux ou des agences de presse.

Que nous soyons ouvriers, techniciens, employés, cadres ou journalistes.

Nous sommes tous et en même temps pris à partie par tous nos états-majors patronaux. Nous le sommes évidemment aussi par les pouvoirs publics. Ils aiment à penser qu'ils vont pouvoir enfin nous mettre hors jeu grâce au numérique. Dépassés, ringards, oust ! La Filpac à ranger aux monuments historiques. A bien les écouter, nous n'aurions d'autre destinée que celle d'occuper le champ restreint qu'ils veulent bien encore nous laisser, celle de gérer des plans de départs dans des industries en pleine mutation. Celle d'être définitivement reléguée au rôle d'instrument de la petite musique du renoncement dont nous parlions hier et qui occasionne tant de dégâts auprès de nos collègues de travail. Le projet fédéral mis en débat dans nos assises prétend le contraire. Nous sommes-nous bien dans nos baskets, déterminés à conquérir de nouveaux espaces, à relever de nouveaux défis, et à donner de nouveaux espoirs aux salariés de toutes nos branches d'activités. Les 15 et 16 novembre prochains lors d'un colloque à Bercy seront réunis tous nos patrons et les représentants de l'Etat. Que ceux-ci sachent que nous répondrons

présent au rendez-vous auquel ils ne nous ont pas invités. A ce titre, demain matin un projet de déclaration publique sera soumise au Congrès et nous déciderons de l'action à mettre en œuvre.

La convergence numérique est un phénomène déjà ancien qui débute avec l'informatique au début des années 1970. L'une des premières manifestations de ce phénomène de convergence que nous avons connu dans nos professions, dénommée à ce moment-là photocomposition, est celle du transfert du stockage d'information écrite manuellement ou dactylographié sur papier vers un stockage sur support numérique informatisé. En moins de 30 ans nous sommes passés de salles d'ordinateurs, réservés à des professionnels, à des outils de micro-informatique surpuissants, accessibles au grand public. Les barrières techniques entre le réseau informatique et les réseaux de diffusion du texte, du son et des images ont disparu les unes après les autres et l'accélération permanente des capacités des réseaux de communication finalise ce processus en fusionnant trois éléments auparavant séparés : l'information, son support et son transport. Si la convergence numérique se réduisait à un simple changement de processus industriel dans quelques domaines de la société, les conséquences en seraient probablement mineures. L'industrie humaine a déjà vécu à de multiples reprises des changements de processus techniques. Mais tel n'est pas le cas. La convergence numérique ne se réduit pas à un simple changement de processus industriel dans quelques domaines de la société. La puissance de ce phénomène réside dans le fait qu'il agit désormais sur l'ensemble des activités humaines. Auparavant l'automate suppléait le travail manuel ou répétitif. Avec la convergence numérique c'est également le travail intellectuel, de recherche, de création et de décision qui se trouve assisté par l'ordinateur. Les notions de rémunération du travail, de coûts de production, de productivité, de qualifications professionnelles s'en trouvent bousculées. Tous les métiers, tous les secteurs de la

société, le commerce, l'industrie, la santé, les échanges culturels, l'éducation et jusqu'aux relations interpersonnelles sont impactés. C'est à ce titre que nous avons à faire à une véritable révolution dont les conséquences n'ont pas fini d'ébranler toutes les structures économiques, industrielles et sociales de la société. Hier encore média quasi unique, le papier imprimé est concurrencé par le nouveau média numérique. Pour autant, le débat recourant du début des années 2000 sur la question de la disparition éventuelle du papier ne prête plus aujourd'hui à controverses.

L'augmentation de la production papetière, sa diversification, les innovations numériques qu'elle intègre déjà, et l'opportunité de remplacer les matières non biodégradables par le papier, montrent que nous n'évoluons pas dans un secteur en régression, mais au contraire en pleine expansion. De même, le nombre croissant de produits imprimés, la poursuite des investissements dans l'imprimerie et dans les machines d'impression numérique, l'extension du secteur de la distribution du papier imprimé, le développement de la rédaction ou de l'édition plurimédia témoignent que web et papier imprimé trouve chacun leur utilité industrielle en façonnant une certaine forme de complémentarité. En fait web et papier imprimé s'entre-servent et participent ensemble au formidable essor de la communication et de l'information dans la société moderne.

L'essor des nouvelles technologies du numérique représente une opportunité énorme d'accéder à plus d'information, de savoir et de culture. Mais les champions du libéralisme économique confisquent cette révolution numérique au profit de leur bataille idéologique et des bénéfices financiers gigantesques qu'elle permet. La gratuité par exemple. Elle n'a jamais été aussi présente, vantée et disputée qu'à l'ère numérique.

On ne propose plus du moins cher mais du gratuit, catalyseur du développement par les seules ressources publicitaires à travers une course frénétique à l'audience, critère purement quantitatif. Ainsi, le gratuit n'est-il plus une

subvention publique mais un outil, une arme économique au service de firmes privées dont la stratégie consiste à créer de nouveaux monopoles tels Microsoft, Google, les opérateurs de téléphonie mobile ou de distribution de contenus. Et Google, en devenant dernièrement éditeur de contenu, vient de franchir allègrement la ligne qui séparait auparavant l'hébergeur/prestataire technique de l'éditeur.

Et les groupes de presse écrite dans tout cela ?

Engagés dans une course effrénée à la concentration, les groupes de communication écrite placent désormais eux aussi au premier rang de leur développement la convergence entre média numérique et média papier, estimant qu'ils disposent avec les nouvelles technologies de la communication de nouveaux moyens pour faciliter l'accès à leurs contenus grâce auxquels ils escomptent valoriser leurs marques commerciales. Dès lors, ils tentent frénétiquement de nous imposer partout la libéralisation des marchés et du travail, une resélection de la main d'œuvre sur la base de l'emploi précaire, une rupture avec un salariat ayant conquis et pratiqué la négociation collective des contrats et des conditions de travail. On le voit, l'industrie de la communication, de l'information est plus que jamais un enjeu historique à l'ère numérique. Un enjeu économique et de domination idéologique pour les libéraux. Un enjeu de solidarité, de liberté, de démocratie et de progrès social pour nous.

C'est pourquoi, sans diaboliser le numérique, nous devons occuper syndicalement ce terrain. Mettre en évidence les dangers d'une marchandisation totale de l'information et de la culture, dénoncer les incuries des gouvernements et de nos patrons à traiter de ces questions, qui nécessitent de nouvelles réponses.

Telle que répertoriée dans notre projet fédéral, cette activité représente en France 700 000 salariés. 700 000 salariés qui vivent au quotidien les effets de la convergence numérique dans leur emploi, l'évolution de leur qualifi-

cation et qui constatent jour après jour les méfaits du hold-up libéral. Pour donner la pleine mesure à une action Cgt efficace, il nous appartient de participer syndicalement à l'émergence d'une conscience collective de ce salariat de la sphère numérique, en lui proposant un cadre revendicatif solide et un dénominateur commun d'actions syndicales. Les décisions 6 et 7 de notre projet fédéral le proposent. Elles engagent la Filpac et ses syndicats à :

- obtenir la transposition et la traduction de nos acquis sociaux aux activités numériques ;

- obtenir la définition de nouvelles qualifications, et les formations adéquates ;

- syndiquer ce salariat et à partager l'effort de syndicalisation avec les autres structures de la Cgt impliquées dans ce secteur ;

- agir, conformément à notre héritage historique, pour constituer un socle commun revendicatif et propositionnel au service de l'ensemble du salariat de ce vaste secteur de l'information et de la communication. La transposition de nos acquis sociaux et de notre culture syndicale à l'ère numérique passe notamment par le chantier que nous voulons ouvrir autour d'une nouvelle bataille du label.

Plus opérationnelle que les trop réductrices normes de qualité type Iso, nous proposons une solution collective, si possible paritaire, qui agit tout à la fois sur le terrain de la qualité de la collecte et du traitement de l'information, sur le terrain industriel, sur le terrain social et sur celui de l'environnement durable. Ce label professionnel et social à construire devrait s'appuyer à la fois sur la reconnaissance d'une information recueillie et vérifiée par des professionnels patentés, produite par une société qui respecte les règles sociales de la branche et les normes d'environnement.

Un chantier syndical qui se propose de réunir l'ensemble des communautés professionnelles concourant à la conception, la fabrication et la diffusion de l'information qu'elle soit imprimée ou numérique. Relever les défis sociaux qui se présentent à nous, passer à l'action, être présent dans ce qui se construit de nouveau, tels sont les objectifs poursuivis par la troisième partie de notre projet fédéral que j'étais chargé d'introduire. Des objectifs syndicaux que nous pouvons, je crois résumer par cette formule : « Une démarche syndicale globale de la Filpac qui doit nous permettre, sans lâcher le moins du monde les revendications concrètes, mais au contraire pour leur donner toute leur légitimité et la capacité de gagner, de tirer le fil qui va du statut de salarié au devenir de la société. »

Interventions



Erwan Serveau

Erwan intervient au nom du bureau national Snj-Cgt

Vous nous avez invités à votre Congrès et nous vous en remercions. Depuis quelques années, la détérioration de nos relations nuit à l'efficacité de notre outil syndical. Elle trouble également la perception que peuvent avoir les syndiqués ou les non-syndiqués de cet outil de lutte historiquement incontournable qu'est la Cgt. Ces querelles intestines amoindrissent notre capacité à entretenir le rapport de forces nécessaire sur le terrain. Qui plus est, à une époque où les plus grandes régressions sur le plan social frappent un secteur de l'information et de la communication en pleine mutation. Notre secteur d'activité est en crise.

Les évolutions technologiques qui touchent nos métiers, évolutions sur lesquelles le patronat tente de s'appuyer pour remettre en cause de nombreux acquis sociaux (et nous braquer au passage les uns contre les autres), nous commandent de mettre en place rapidement une



meilleure coordination au niveau des instances nationales afin d'insuffler une véritable dynamique dans les entreprises. Revenons aux fondamentaux de l'organisation Cgt : fraternité, solidarité, mutualisation de nos forces pour lutter contre toute forme de régression sociale, de discrimination ou d'arbitraire. Nous avons fait le choix d'appartenir à ce formidable outil confédéral qu'est la Cgt. De mettre en commun nos savoir-faire, nos compétences et nos connaissances spécifiques à chaque métier, pour mieux défendre nos droits et nos idées. C'est notre force ! Vous avez de nombreuses

Laurent Mardelay

Intervention de Laurent au nom du Sgl.

Et vous la Fédé, vous la voulez comment ? Efficace, démocratique, unitaire et rassembleuse, comment pourrait-il en être autrement ?

Pour étayer mon propos et puisque Michel a déclaré dans son rapport d'ouverture « avoir une base journaliste Cgt au Figaro, c'est une avancée ou un recul, je vous laisse juger », je vais vous raconter l'expérience de cette base syndicale. Cela permettra d'éclairer simplement la situation à Paris. Au Figaro, il n'existait des syndiqués Cgt que chez les ouvriers ou employés. Il y a eu une section Snj-Cgt, il y a une quinzaine d'années, et avec notre soutien, elle existe encore sur les magazines. En fait, la base syndicale dont parle Michel ne date pas de l'adhésion de la Filpac-Cgt ou d'Info'com-Cgt à la convention des journalistes, mais du basculement d'ouvriers au nouveau statut en septembre 2004. Nous avons constitué alors un collectif syndical Cgt les cinq syndicats parisiens Cgt de l'entreprise : Cstp, Syndicat des correcteurs, Sgice, Ufict et Snj-Cgt. Nous comptons alors cinquante-quatre syndiqués sur le



groupe Figaro. Nous avons mis en place un fonctionnement démocratique, parfois avec quelques engeuelades, mais comme l'a dit Michel, « ce qui nous unit doit être plus fort que ce qui peut nous diviser ». Nous avons pu fonctionner ainsi pendant dix-huit mois. Les ambitions d'un syndicat, à six mois du Congrès fédéral, ont tout mis à mal. Les élections professionnelles ont été le prétexte pour cesser cette démarche unitaire. Le collectif s'est retrouvé devant le chantage de ne pas valider une liste unitaire pour une question de place sur cette liste, ceci malgré le vote positif des syndiqués Cgt. Nous avons trouvé une solution et les élections se sont déroulées, avec un résultat honorable dans le collège journaliste pour la Cgt. Mais la frac-

Antoine Peillon



Antoine intervient, au nom d'Info'com-Cgt, sur la sécurité sociale professionnelle au quotidien

Le groupe Bayard, 2 500 salariés et 3 300 collaborateurs (pigistes, auteurs, travailleurs à domicile). Après une succession de plans sociaux, la direction générale du groupe a compris, notamment grâce à la combativité de la Cgt, que la méthode des licenciements collectifs massifs avait fait son temps. Depuis deux ans, Info'com-Cgt et la Filpac-Cgt, ayant à Bayard et Milan trois délégués syndicaux, se sont placés en leaders syndicaux dans

toutes les instances représentatives des salariés et développent l'exigence d'une sécurité sociale professionnelle devant la direction, les autres syndicats et les salariés. Si nos premières expressions à ce sujet ont été saluées par, disons, quelques sourires ironiques et dubitatifs, force nous est de constater que, rapidement, notre revendication a rencontré l'adhésion de nombreux salariés et même des autres syndicats.

Au début de l'année 2007, le directeur de Bayard Presse a annoncé un nouveau plan social, dit plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Un peu plus de trente emplois étaient à nouveau menacés ! D'emblée, nous avons annoncé que nous n'accepterions plus aucun licenciement économique non volontaire de la part des salariés et nous précisions aussitôt que le volontariat ne serait ouvert qu'aux salariés assurés de retrouver une situation sociale au moins équivalente à celle dont ils bénéficiaient avant le plan.

Le PSE Bayard Presse n'a donné lieu qu'à des reclassements internes, avec formations, parfois, de reconversion. Aucun départ contraint n'a été effectué ! Cerise sur le gâteau : la direction de Bayard, à notre demande, s'est tournée vers certains autres éditeurs afin de mettre en œuvre d'éventuels reclassements externes avec maintien ou amélioration de tous les acquis sociaux des salariés concernés, traçant ainsi la

première piste de sécurité sociale professionnelle de branche. Lors d'événements sociaux graves au groupe Le Monde, nous avons été présents aux côtés de nos camarades, comme d'ailleurs beaucoup d'autres sections d'Info'com-Cgt et du Sip-Cgt. Comment ne pas y voir l'écho de la déclaration commune du 7 février 2007 ?

Nous venons ainsi de terminer une longue négociation sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (Gpec). L'accord sera signé fin novembre et il portera sur le périmètre entier du groupe. Cet accord permettra, en fait, de mutualiser tous les moyens de formation, de centraliser, sous notre contrôle, les mobilités tant géographiques que professionnelles, de favoriser les reconversions positives. Il nous évitera d'avoir à renégocier le moindre PSE, ni à subir le moindre licenciement économique ! En bref, un socle de sécurité sociale professionnelle !

La sécurité sociale professionnelle est devenue le fond de toutes nos discussions paritaires ! Pour preuve, cet extrait du préambule de l'accord de Gpec quasi finalisé : « En s'engageant sur une démarche de gestion prévisionnelle au niveau du groupe, la direction du groupe Bayard réaffirme que les savoir-faire collectifs des équipes et individuel des salariés constituent la ressource majeure de son développement et de sa compétitivité. (...) Dans un contexte de concentration et de bouleversement des médias, le groupe entend maintenir son indépendance, sa pérennité, premier gage du maintien de sa stratégie sociale : volonté de maintenir les effectifs et de sécuriser les parcours professionnels... »

Par les temps actuels, une telle disposition sociale, négociée et surtout cosignée paritaire, ne tombe évidemment pas du ciel. Elle est le fait de l'engagement constant de mes camarades d'Info'com-Cgt et de la Filpac-Cgt qui trouve, aujourd'hui, sa charte juste et parfaite dans la décision 5 du projet fédéral. Elle est le fait de toutes celles et tous ceux qui n'ont pas renoncé à l'idée de sauvegarder, voire de faire fructifier, en conscience, le bien commun de tous les individus. Car toutes et tous comprennent la pertinence de notre proposition syndicale de sécurité sociale professionnelle et saluent notre persévérance dans la construction plus que jamais nécessaire de la solidarité.



Intervention

Bernard Thibault « La Filpac est déjà à elle seule une petite Cgt et c'est bien qu'il en soit ainsi... »

Chers camarades, c'est avec beaucoup de plaisir que j'interviens devant vous. Nous nous rencontrons dans une situation que la Cgt a qualifiée d'inédite à bien des égards tant sur le plan économique, social et politique.

Michel dans le rapport à ce Congrès a largement développé l'analyse de cette situation ce qui me dispensera d'y revenir trop largement.

Je vous propose quelques réflexions complémentaires comme contribution à vos travaux.

Comme tous les délégués d'un congrès d'une organisation de la Cgt vous allez décider, après en avoir débattu, des orientations et du projet qui seront les vôtres pour les années qui viennent. Bien sûr ces orientations et ce débat porteront la marque des professions et des catégories de salariés que vous représentez, dont vous vous êtes engagés, en tant que syndiqués, à défendre collectivement les intérêts. Mais votre Congrès c'est aussi une occasion à ne pas manquer de passer en revue les principaux axes stratégiques de la confédération à laquelle vous adhérez, d'apprécier dans quelle mesure vos orientations fédérales constituent à la fois des déclinaisons spécifiques et des prolongements des résolutions adoptées par le Congrès confédéral ; résolutions qui sont le reflet de la conception que l'ensemble des syndicats de la Cgt ont de leur appartenance à une même confédération, du degré de solidarité qu'ils veulent développer entre organisations de tailles et de professions différentes.

C'est la noblesse du syndicalisme confédéré que de mettre au premier plan de ses préoccupations la recherche et l'affirmation des convergences revendicatives, d'être porteur de l'intérêt général des salariés. Beaucoup de nos fédérations, et la vôtre en particulier, rassemblent déjà en leur sein des salariés de professions, de statuts sociaux et de traditions historiques très divers. Au fond, la Filpac est déjà à elle seule une petite Cgt et c'est bien qu'il en soit ainsi. En ce sens, le projet fédéral que vous allez adopter sera un projet pour toute la Cgt.

Comme le dit votre projet fédéral : « Il est trop souvent admis par nombre de salariés que les générations futures connaîtront une régression sociale obligée. » Le premier objectif de la Cgt doit être de redonner cette confiance aux salariés dans leur capacité à se mobiliser sur la défense de leurs intérêts en réaffirmant la légitimité et l'autonomie de la lutte syndicale et du mouvement social. C'est d'autant plus nécessaire en ce moment qu'au plus haut niveau de l'Etat on met en cause la légitimité des luttes sociales en lui opposant celle de l'élection au suffrage universel du président de la République. Depuis quand la démocratie imposerait-elle à celui qui a donné sa voix un jour de devoir la fermer le reste du temps ?

Le droit de manifestation, le droit de grève sont des droits constitutionnels. La légitimité c'est la qualité de ce qui est fondé en raison en droit et en justice. Il est clair que la légitimité de la représentation politique ne saurait prétendre épuiser ou rendre caduques toutes les autres. Il est vrai que ceux qui campent sur cette position sont aussi ceux qui verraient bien les magistrats devenir des préfets du pouvoir... Nous ne pourrions pas non plus redonner aux salariés cette confiance dans l'action

revendicative en identifiant les convergences et en les mettant au principe d'un mouvement de recombinaison des champs professionnels, de synergie entre les fédérations et avec la Confédération, de coopération élaborée et organisée avec les organisations territoriales.

porter à un haut niveau la coopération syndicale européenne et internationale. On ne peut notamment que regretter l'absence totale de politique industrielle européenne. « Comment peut-on distribuer

A ce propos, la Cgt s'est prononcée pour que les citoyens français soient consultés par référendum avant toute ratification.

Vous le savez, après un mois d'octobre de regain de l'activité revendicative dans plusieurs secteurs professionnels, le mois de novembre s'annonce tout aussi intense avec plusieurs rendez-vous déjà à l'ordre du jour.

Hier, François Fillon, dont je rappelle qu'il est Premier ministre, a prévenu les élus de l'UMP que les turbulences sociales allaient se multiplier en novembre. Il leur a demandé de tenir bon et « d'attacher leur ceinture ». J'ai trouvé la déclaration un peu surprenante. En effet, la veille, le ministre de l'Economie demandait que nous changions nos habitudes pour faire face à la hausse des prix du carburant en préconisant l'usage de la bicyclette.

Faire du vélo avec une ceinture de sécurité décidément c'est pas facile d'être ministre sous l'ère du président Sarkozy.

La réforme des régimes spéciaux de retraite va donner lieu à de nouvelles mobilisations. Nous savons combien nous avons de travail à faire pour rétablir la vérité sur la situation des salariés présentés comme les privilégiés de la société française afin de masquer la principale logique de cette réforme : aligner systématiquement par le bas les droits sociaux au nom de l'équité et de la justice sociale. Le président de la République lui-même, dans un style qu'il affectionne, avec le concours de caméras toujours disponibles, a voulu marquer sa détermination et son courage face à une « meute de cheminots » présentés comme inconscients tout simplement parce qu'ils prétendent défendre leurs conditions de départ à la retraite.

Ce matin, Xavier Bertrand vient de transmettre ce qu'il appelle d'ultimes propositions dans une lettre adressée aux syndicats. Permettez-moi de profiter de cette tribune pour réagir à ce courrier. Certaines annonces sont de l'ordre du symbolique : décalage de 6 mois du début de l'allongement de la durée de cotisation (1^{er} juillet 2008 au lieu du 1^{er} janvier 2008) report d'un an de la mesure de désindexation des retraites sur les salaires (1^{er} janvier 2009 au lieu du 1^{er} janvier 2008). Par contre, l'atténuation de l'effet de la décote est plus substantielle : la décote s'annulerait non plus au bout de 5 ans au-delà de l'âge pivot, mais dès 2 ans et demi après cet âge pivot ; c'est-à-dire 52,5 pour un droit au départ à 50 ans, 57,5 pour un droit au départ à 55 ans et 62,5 pour un droit au départ à 60 ans.

C'est un premier recul qui est à mettre à l'actif de la mobilisation du 18 octobre. Pourtant depuis 15 jours, tout a été fait pour tenir la Cgt, première organisation syndicale dans les entreprises et branches professionnelles concernées, ainsi que les agents à l'écart des concertations qui se sont multipliées. Le gouvernement se



syndicale si nous ne franchissons pas des seuils, si nous n'actualisons pas notre potentiel. Et là nous sommes au cœur de ce qui constitue les deux derniers axes majeurs de notre stratégie : faire décoller l'ensemble du mouvement syndical et renforcer la Cgt.

C'est-à-dire promouvoir et mettre en œuvre à chaque niveau de multiples formes de travail de coopération et d'échange avec les autres organisations syndicales françaises et européennes ; placer la syndicalisation au cœur du renouveau syndical, mettre la Cgt en phase avec la diversité du salariat, innover dans les formes d'organisation de la vie syndicale ; viser l'objectif d'une plus grande visibilité et d'une plus grande efficacité de l'action

des fonds structurels pour aider à des implantations d'industries dans telle ou telle région sans qu'il y ait une vision industrielle à l'échelle de l'Union ? » C'est une des questions majeures posées dans votre projet. Dans votre secteur comme dans beaucoup d'autres, la dimension internationale de la lutte apparaît d'emblée, et à cet égard, en saluant nos invités des délégations étrangères, je veux redire la détermination de la Cgt à travailler au renforcement du syndicalisme international. Cet engagement entre autres dans l'action syndicale européenne est d'autant plus indispensable que le traité modificatif de l'Union européenne ne donne pas les moyens de répondre aux préoccupations exprimées par les salariés français.

Intervention



trompe s'il croit pouvoir sélectionner ses interlocuteurs. Il n'y aura pas une majorité d'agents pour accepter qu'une des conséquences de cette réforme soit la perte d'un à deux mois de retraite par an pour les futurs retraités. La Cgt réaffirme avec les salariés et retraités concernés qu'il n'est pas question d'accepter de travailler plus longtemps pour gagner moins à la retraite.

C'est pourquoi nous sommes loin du compte. Des questions essentielles demeurent en suspens. Une commission tripartite pour examiner la prise en compte de la pénibilité ne suffit pas. Elle doit intégrer la dimension des contraintes et astreintes liées à l'exercice de missions publiques. Elle ne règle pas en soi le problème du double statut et de la suspension des bonifications qui pénalisent les jeunes embauchés.

D'autres exigences demeurent posées : prise en compte des primes et rémunérations complémentaires dans la base de calcul des pensions, inclusion des périodes d'études, d'apprentissage, de formation dans la durée de cotisation, maintien de l'indexation des retraites sur les salaires... Faute de réponses sur ces points, le flou demeure entier sur les marges de discussion dans chaque entreprise ou branche. D'un mauvais cadre global ne peuvent sortir de bonnes mesures au niveau des entreprises.

L'action est bien à l'ordre du jour. L'objectif est et demeure la tenue d'une table ronde ministérielle demandée par une majorité d'organisations syndicales qui permette une négociation transparente sur le cadre global de la réforme et qui précise un programme concret de discussions dans chaque entreprise ou branche concernée. Plus largement, c'est une nouvelle fois la condition faite aux retraités dont il est question. Les prévisions de la Cgt s'avèrent exactes. Les réformes de 1993, celle de Fillon en 2003 produisent leurs effets, c'est-à-dire un effondrement du niveau des pensions versées et une fragilité accrue de notre système de retraite par répartition.

Vous aurez aussi relevé que, pour le gouvernement, le rendez-vous sur les retraites pour 2008 ne serait que pure formalité. Pour lui, l'allongement mécanique à 41 puis 42 ans de cotisation pour tous pour avoir le plein de ses droits n'est plus discutable. A terme, suivant cette logique, la majorité des pensions versées ne dépassera pas les 40% du salaire d'activité : c'est impensable.

Il va falloir ensemble parvenir à déjouer ce projet. Chacun doit y apporter sa pierre en occupant un bout de la campagne sur les retraites lancée par la Cgt depuis septembre dernier. Il y a maintenant urgence pour ne pas être cantonnés au rôle de témoin d'un affrontement entre quelques professions en lutte et un gouvernement pour lequel l'essentiel n'est jamais négociable.

Le 20 novembre, c'est une journée de mobilisation unitaire dans la fonction publique pour les salaires et l'emploi. Le 20, c'est aussi la journée retenue par les camarades de la construction pour une journée de grève sur les salaires et pour la reconnaissance de la pénibilité du travail dans un secteur qui compte 200 décès et 120 000 accidents du travail par an. Le 29 novembre, les camarades concernés par la réforme de la carte judiciaire partici-

peront à la mobilisation décidée dans un cadre unitaire. Dans plusieurs secteurs, les mobilisations sur les salaires prennent de l'importance et c'est indispensable tant il devient urgent de rassembler et d'agir sur le pouvoir d'achat. La Cgt l'a réaffirmé récemment, nous avons besoin d'un foisonnement d'initiatives revendicatives.

Notre intervention syndicale dans les entreprises, délibérément tournée vers les salariés, doit être de nature à les aider à passer du cap du mécontentement, de l'insatisfaction, à l'action collective concrète pour des résultats susceptibles de changer la donne. Je suis persuadé que vous apporterez votre concours à cette démarche dès la fin du Congrès.

Chers camarades,

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (Ntic) concernent aujourd'hui la quasi-totalité de la vie sociale et individuelle. Internet pénètre dans les foyers 7 fois plus vite que la radio dans les années 1950 ou la télévision dans les années 1960, l'utilisation du téléphone portable se généralise. Grâce aux nouvelles technologies, l'information semble plus que jamais un « bien public ». On nous dit que le monde entier est devenu un immense réseau accessible à tous, que les valeurs fondatrices de nos démocraties (la liberté, l'égalité et même la fraternité internationale!) vont enfin devenir réalité pour les individus « autonomes » et « libérés » des devoirs (et des droits) qu'imposaient les formes anciennes de participation démocratique.

Nous savons aussi que l'inégalité sera plus vive pour ceux qui ne sont pas « branchés », que l'information devient simple « bruit » pour ceux qui n'ont ni le temps ni les moyens de la transformer en connaissances puis en compétences véritables. Concrétiser les potentialités que les Ntic recèlent pour une amélioration des conditions de travail et de vie et de la qualité des services et des produits, prévenir les abus et dissiper les illusions qu'elles engendrent, dénoncer et empêcher la mainmise de quelques groupes tentaculaires sur leur utilisation et leur développement, constitue aujourd'hui un champ d'action important pour le syndicalisme

Comme le dit si bien l'analyse présentée dans votre projet fédéral : « Si le patronat prend prétexte de cette révolution numérique pour exiger de nouvelles réductions de la masse salariale, la démultiplication des effets de la numérisation offre de nouvelles possibilités d'intervention et de développement de notre organisation syndicale. La marche au numérique, pas plus que les différentes vagues de l'informatisation, n'emprunte une voie unique, royale, comme une espèce de point de passage obligé, surdéterminé par les "impératifs" techniques. » Comment ne pas reprendre à son compte votre diagnostic de la coexistence de deux courants contradictoires sur Internet : « L'un qui se saisit du réseau mondial comme

d'une nouvelle opportunité de faire des affaires, l'autre qui regarde Internet comme un lieu d'expression libre. » Ce que le capitalisme entend par « société de l'information » risque en effet de se réduire à une immense galerie commerciale numérique, réplique virtuelle mais tout aussi envahissante de ces centres commerciaux qui défigurent les abords de toutes nos villes. Vous avez raison de « refuser d'amalgamer révolution numérique et libéralisme », et d'opter pour une « utilisation démocratique des réseaux numérisés contre leur appropriation par les groupes qui dominent la communication, l'information, les biens culturels ». L'objectif « de reconstruire un mouvement majoritaire pour le pluralisme de l'information à l'ère numérique » doit être tenu.

A cet égard, nous nous sentons pleinement concernés par la mobilisation des salariés des quotidiens *Les Echos* et *La Tribune*.

La prise de conscience de cette réalité économique, sociale, culturelle en évolution rapide portée par le mouvement irréversible de numérisation de l'information justifie cette affirmation qui m'a semblé être au cœur de votre projet fédéral : « L'activité industrielle de la communication tient une place centrale dans le pays, bien au-delà de l'importance de ses 700 000 salariés. » Elle justifie que « conformément à son héritage historique, votre Fédération veuille contribuer à l'émergence d'un salariat de la communication, et à forger une conscience de ce salariat ».

Oui, la mise en place des procédés de fabrication liés à la numérisation généralisée crée une nouvelle situation dans

laquelle le sentiment d'appartenir à un même secteur peut devenir un levier puissant de syndicalisation, de solidarité, d'action collective. Oui, elle ouvre la possibilité de conquérir de nouvelles qualifications, de nouveaux métiers, de nouvelles places dans les secteurs de la communication, de l'information, de la publicité, de l'éducation. Oui c'est l'intérêt de ces salariés et c'est l'intérêt de toute la société que la Cgt se montre capable d'anticiper le potentiel porté par ces innovations et de proposer les formes d'organisation et de travail syndical qui leur correspondent.

Nous n'allons pas demander aux salariés de s'adapter à la Cgt, mais nous allons bouger la Cgt pour aller vers eux, disais-je à l'ouverture du Congrès de Lille l'année dernière. C'est dans ce sens que je veux comprendre votre réflexion.

Et bouger la Cgt, c'est la redéployer pour faire en sorte qu'un salarié, quel que soit son employeur, sache que la Cgt est là, que des militants peuvent intervenir, qu'il n'y a aucune zone de non-droit syndical ; c'est faire en sorte, comme vous le dites, que les « négociations de branches, les analyses et projets élaborés à l'échelon fédéral ne soient pas uniquement destinés à alimenter les rencontres paritaires avec les fédérations patronales ou les instances gouvernementales : la priorité des priorités étant d'alimenter l'activité des syndicats sur le lieu de

travail » ; c'est, je vous cite toujours, de « concevoir, avec les syndicats, des formes de travail en réseau s'appuyant sur les technologies de l'information où la branche et le territoire seront présents » ; c'est encore « tisser les liens de solidarité entre des salariés et faciliter les actions communes envers les instances de pouvoirs économiques et politiques où qu'ils soient, favoriser les coordinations syndicales au sein des groupes qui sont des lieux où des formes de solidarité peuvent s'exprimer, où des politiques revendicatives peuvent être menées par l'ensemble des syndicats concernés ». La confédéralisation, comme vous le dites, est, avant tout, « une nouvelle manière de mener, d'harmoniser, d'unifier les démarches revendicatives pouvant conduire à redéfinir des champs conventionnels et unifier des conventions collectives ; les structures assurant ce fonctionnement, ne sauraient être figées », elles doivent évoluer avec les modifications qui touchent le monde du travail. Cette évolution ne se fera pas en dehors de l'édification d'une « démarche revendicative convergente » produite du « travail en commun entre les structures concernées ». La « mise en place systématique d'un travail interfédéral » devient en particulier une nécessité impérieuse quand des actions, luttes, négociations s'engagent. Non moins vitale est la « nécessité d'occuper le territoire » car, et la période que nous vivons le démontrera encore, « aucune grande lutte revendicative ne peut se mener sans que des solidarités se construisent dans le tissu industriel local, départemental, régional » et la « place de l'opinion publique dans le rapport de forces est une des clés fondamentales du succès ».

Demain, la Commission exécutive confédérale de la Cgt fera un point d'étape sur l'évolution des structures composant la Cgt au regard des orientations définies par les syndicats réunis au dernier congrès confédéral. Nous mesurerons sans doute qu'entre les objectifs affichés et partagés et notre capacité à prendre les décisions qu'elles appellent, l'écart est réel. Réfléchir et décider d'évolutions de nos organisations n'est pas chose aisée dans vos secteurs comme dans bien d'autres. Attention cependant à ce que la prudence et le respect indispensable à des processus démocratiques dans la Cgt ne nous empêchent pas d'agir à temps pour être mieux en mesure que nous ne le sommes aujourd'hui d'atteindre nos objectifs revendicatifs. Pour progresser ensemble, il faut créer les conditions d'une implication de toutes les organisations et des militants concernés, il faut reconnaître le besoin de construire ensemble à partir d'une histoire syndicale singulière qui a marqué pendant des décennies des métiers et des secteurs professionnels entiers. Il faut l'esprit d'écoute, de dialogue entre militants aux expériences différents mais animés du même idéal. Permettez-moi pour conclure de formuler le vœu que les décisions de votre Congrès y participeront et qu'elles seront de nature à conforter la Cgt dans sa première place dans la défense des intérêts des travailleurs de la Filpac et de l'ensemble des salariés de notre pays.

Vive le 6^e Congrès de la Filpac, vive la Cgt !

Le Congrès...



Studieux...



Orientation

David Dugué Une fédération utile pour les salariés, un outil pour les syndicats

Un outil utile voilà une évidence, mais il est vrai que si l'outil ne sert pas il perd son utilité. A l'écoute de nos débats, c'est le besoin de plus de fédération qui s'exprime et qui nous anime, alors je vous propose de façonner ensemble ce précieux outil.

Notre Fédération a cette année 21 ans. Elle sort d'une adolescence, qui, comme bien souvent, fut une période tumultueuse et animée. Le passage à l'âge adulte a un postulat essentiel : être donc un outil utile aux salarié(e)s, avec toutes leurs différences qui font notre richesse : être l'outil au service des syndicats et des équipes agissant sur le lieu de travail.

Au sein de la filière de la communication alliant, entre autres, la fabrication de la pâte et du papier, la communication écrite, la distribution, notre Fédération doit devenir l'organisation des 700 000 salarié(e)s qui travaillent au cœur d'activités sociales et économiques fondamentales pour le développement de notre société.

Les contenus, entre autres, de l'information et de la culture, sont des éléments primordiaux de la société que nous voulons. A ce titre la Cgt se doit d'y être fortement organisée, au-delà même si cela est important, d'une influence syndicale indéfectible au vu des résultats des élections professionnelles. Cette seule influence ne saurait pourtant suffire pour peser sur le cours des choses et atteindre nos objectifs. La filière dans laquelle nous sommes, loin d'être en voie de disparition, est un espace en pleine expansion qu'il nous faut continuer à conquérir.

Les 18 000 adhérents actifs de notre Fédération, nous donnent une indication sur le chemin qu'il faut parcourir ensemble. Nous sommes en deçà du taux de syndicalisation national moyen, 9 %, toutes organisations syndicales confondues. Dans le même temps, selon les statistiques officielles des élections des comités d'entreprise, la Cgt a la plus forte influence dans les industries papetières et se situe à la troisième place dans les industries graphiques.

Alors oui, nous pouvons nous en féliciter. Mais, encore une fois, le constat que nous devons faire est l'écart important entre notre

influence et notre syndicalisation réelle. Nombre de salariés sont persuadés « d'être Cgt » car ils votent pour notre organisation. Il est impératif pour notre Fédération de définir avec ses syndicats l'extension du nombre de ses adhérents en brisant l'écart entre l'intention déclarée et la concrétisation de l'adhésion. A titre d'exemple, nos résultats aux élections professionnelles dans des secteurs comme l'édition ou la publicité montrent que le cours des choses s'inverse là où nous étions minoritaires et que l'action de syndicalisation menée avec les camarades de notre Ufict porte ses fruits.

Ce nombre de syndiqués est le socle de l'édifice fédéral, sa capacité de prendre en compte les nouvelles réalités sociales et économiques. Faire grandir notre syndicalisme passe par la création d'un rapport de forces s'appuyant sur l'ensemble des salariés de nos champs. Pour cela, nous devons tous, ouvriers, employés, agents de maîtrise, cadres, journalistes, ingénieurs, techniciens, quel que soit notre secteur d'activité, notre origine géographique, œuvrer à une campagne permanente de syndicalisation avec toute la Cgt.

Il nous faut aller plus loin en la matière et donner au syndicalisme de masse, sans exclusive, la dimension nécessaire au développement de nos orientations. Cette campagne mise en place à l'échelon fédéral, partagée par tous les syndiqués de la Fédération, portée par une équipe spécifique de militants travaillant sur des objectifs proposés par nos secteurs d'activité et adoptés par notre comité exécutif national.

La syndicalisation des jeunes dans les lycées professionnels, les centres d'apprentissage et les écoles professionnelles de nos industries et branches, décision de notre comité général de 2004, doit être mise en œuvre par la direction fédérale sur mandat de notre 6^e Congrès. Travailler à des initiatives particulières pour faciliter et accélérer la syndicalisation des femmes salariées en prenant appui sur la lutte pour l'égalité. Notre 6^e Congrès doit faire sienne les orientations et les actions décidées lors de la journée d'étude sur la continuité de la vie syndicale. Notre union fédérale des

retraités, avec la direction fédérale, devra les mettre en œuvre et généraliser la création de sections de retraités pour se passer le relais entre générations tout en continuant à avancer ensemble.

C'est là tous les sens de la décision 8 du thème. Renforcer notre Fédération c'est renforcer toute la Cgt. Pour cela, l'outil fédéral doit trouver partout son utilité en s'appuyant sur des réseaux mis en place par la direction fédérale et dont les syndicats, totalement acteurs, assureront le fonctionnement dans le but de tisser les liens de solidarité nécessaires pour mener des actions communes, pour être utile face aux instances des pouvoirs économiques et



NOTRE RÉPONSE, LA RÉPONSE DE LA CGT, EST UNE RÉPONSE REVENDICATIVE : LA SÉCURITÉ SOCIALE PROFESSIONNELLE

politiques sur le terrain. Dans l'entreprise, socle de notre syndicalisme, à l'échelle d'un groupe, du national, de l'international, en œuvrant à la mise en place de coordinations syndicales efficaces, portant l'exigence de droits syndicaux nouveaux. Renforcer toute la Cgt, c'est pour les militants de la Filpac-Cgt prendre toute leur place dans le champ territorial, dans les unions locales, souvent lieu de la première rencontre avec la Cgt et sur lesquelles se tiendra bientôt une conférence, les

unions départementales, les unions régionales pour intensifier l'action interprofessionnelle sur le territoire.

Un territoire où l'action de la Cgt ne saurait être stoppée par des frontières quelle qu'en soit leur nature, et pour cela, il nous faut retisser les liens qui unissent les salariés.

Les syndicats sur le lieu de travail ont bien identifié les nouveaux espaces que l'organisation intègre seulement dans sa stratégie : les groupes nationaux et multinationaux, les champs fédéraux, la dimension transfrontalière, européenne et internationale.

Les salariés attendent des réponses de notre part ! L'objectif premier est de battre le patronat en alimentant l'activité des syndicats sur le lieu de travail. L'activité fédérale doit être à la fois plus centrée sur le lieu de travail et plus ouverte à l'interpro. Concevoir ensemble la forme de travail en réseau, lien permanent entre les syndicats et leur Fédération, fera s'estomper la distance qui parfois pourrait s'instaurer.

Si pour une grande part la base de l'adhésion reste la profession, la mobilité des salariés et l'extension de la précarité, précarisent également la dimension sociale. Notre réponse, la réponse de la Cgt, est une réponse bien évidemment revendicative : la sécurité sociale professionnelle. Un ensemble de garanties sociales pour le salarié quel que soit le secteur dans lequel il travaille ou travaillera. Confédéraliser, par une convergence revendicative des différentes industries et branches, c'est là une nouvelle manière de mener, d'harmoniser et d'unifier les démarches.

Notre syndicalisme doit être capable d'évoluer avec les modifications qui touchent le monde du travail. Cela conduit à une approche nouvelle du fédéralisme au sein de la Cgt, avec toujours à cœur de rassembler les salariés pour générer le rapport de forces, les moyens d'agir et de lutter.

Le 48^e Congrès avait lancé le débat sur une réorganisation de champs professionnels et territoriaux. Notre Fédération s'y inscrit totalement et le principe retenu doit être celui d'une action commune construite à partir de la perception de la communauté d'intérêt, et non pas une simple manière de regrouper les struc-

tures sur la base de critères financiers ou par la seule proximité des secteurs d'activité.

C'est donc une véritable démarche d'interfédéralité qui doit continuer de se construire. Le travail avec les camarades de la Fédération des activités postales et des télécommunications sur les élections chez MédiaPost est une preuve qu'ensemble, unis dans l'action, nous pouvons faire grandir la Cgt et se donner les moyens de lutter et d'avancer face à un patronat qui ne se s'interdit rien dans la stratégie anti-syndicale prônée par le gouvernement.

Les syndicats de site, syndicats multiprofessionnels sont les structures d'accueil des salariés isolés ou des Pme, le lieu de la rencontre Cgt où ils peuvent se rassembler et s'unir. A l'instar de ces derniers, les syndicats locaux répondent aussi à cet objectif. Mais tous doivent évoluer pour être en phase avec la réalité et favoriser, dès et quand cela est possible, une structure sur le lieu de travail. Il y a donc nécessité pour les syndicats de s'ouvrir à d'autres horizons que l'entreprise. La solidarité construite dans le tissu industriel, local, départemental, régional est le ciment de la lutte revendicative, où la place de l'opinion publique est une clé fondamentale de la construction du rapport de forces. Cela confère aux structures territoriales de la Cgt une responsabilité de première importance.

D'autres horizons donc, en investissant un territoire syndical de dimension mondiale où tous les syndiqués seraient connectés au réseau Internet-solidaire, bâti en partenariat avec l'Uni et l'Icem. Mais nul doute qu'Adriana et l'ensemble de nos invités internationaux amèneront leur participation dans le débat sur ces sujets.

Mes camarades, la Fédération est l'une des organisations fondamentales de la Cgt. Elle coordonne l'activité syndicale et revendicative. Elle est garante du pacte syndical de solidarité et du principe d'unité qui lient les syndicats qui la composent. C'est un lieu unique d'échanges, de partage qui alimente la réflexion confédérale.

Mais la Fédération, c'est surtout des femmes et des hommes, c'est toutes celles et tous ceux qui nous rejoindront pour que grandisse l'espoir !

Orientation



Michel Muller La Fédération, vous la voulez comment ?

Le titre de cette partie est celui qui introduit le premier document préparatoire à ce Congrès, diffusé à l'ensemble de nos syndicats il y a plus d'un an à présent.

C'est dire que la direction fédérale sortante considèrerait qu'un des enjeux de ce Congrès était la construction d'un outil fédéral approprié aux attentes des syndicats. Et, pour cela, conforter ce qui semblait correspondre mais aussi changer ce qui devait l'être. Dans un contexte économique, social et politique qui devenait plus complexe, avec un rapport de forces qui devait être nourri en permanence pour pouvoir être utile le moment venu, de nombreux syndicats ont exprimé de fortes attentes à la Fédération.

Ces attentes ont également changé de nature au fur et à mesure des années qu'elles ont traversées. Elles sont aujourd'hui beaucoup plus liées à des aides concrètes et la plupart du temps, dans les moments de crise. Nous sommes moins sollicités pour animer des débats de congrès de syndicats ou d'assemblées générales statutaires mais plus dans la mobilisation, la lutte, et l'aide aux négociations quand celles-ci se complexifient.

C'est pourquoi nous retenons les objectifs suivants : pour mieux répondre aux sollicitations des syndicats, nous avons besoin d'un travail plus collectif, de partager plus largement et mieux les responsabilités, d'utiliser nos moyens avec beaucoup plus d'efficacité. Mettre systématiquement en débat la totalité des travaux que la Fédération et ses secteurs réalisent ; ces analyses, réflexions, propositions doivent parvenir jusqu'au syndicat et encore plus jusqu'aux syndiqués et salariés. Et devenir, dès qu'elles ont été débattues, la revendication commune à nous tous.

Cette démarche devrait aider le syndicat à mener des actions et des luttes, par exemple sur l'emploi, l'avenir d'un bassin industriel, d'une activité sectorielle... Développer plus et mieux les liens et le travail avec les structures territoriales que ce soit au niveau de la Confédération, des Régions Cgt, des UD et UL ; car là où nous avons pu le faire, cela a été profitable pour notre démarche revendicative et les perspectives d'action qui en découlent. Intensifier notre travail de communication tant sur le fond

que sur l'utilisation de toutes les techniques existantes. Nous avons déjà pressenti ces besoins des syndicats à l'égard de leur Fédération, mais également des autres structures de la Cgt, lors du Congrès de Nantes. D'où notre souci de renforcer le rôle de la direction fédérale, de proposer que les membres du Cen soient plus mis à contribution et qu'ils décident et qu'ils mettent les initiatives prises en œuvre. Nous reviendrons sur ce point un peu plus loin. En certaines occasions, des sollicitations auprès de la Fédération portaient sur l'arbitrage des conflits. Devant l'extension de ces demandes, nous avons considéré que notre projet fédéral devait clarifier cette question.

Nous le rappellerons dans le rapport introductif : de nombreux débats se font jour au sein de toute la Cgt autour de la stratégie syndicale, de l'évolution des structures... Il arrive que ces débats prennent un tour conflictuel et la Confédération elle-même est souvent sollicitée alors que c'est au niveau du syndicat que les conditions sont réunies pour trancher la plupart des différends.

C'est pourquoi, nous insistons dans la première partie de ce cinquième chapitre sur l'importance des droits et des devoirs des syndiqués. En effet, si un conflit se déclare au sein d'un syndicat, c'est par l'application de la démocratie syndicale, base de la charte de la vie syndicale, que les solutions peuvent se trouver. Aux militants d'avoir la responsabilité de mesurer si tel ou tel désaccord mérite de prendre le risque de s'affaiblir par une scission ou une perte conséquente de syndiqués.

C'est pourquoi également, dans cette 5^e partie nous demandons de considérer que la Fédération doit aussi être un espace dans lequel toutes les désaccords puissent être débattus, ce qui implique, a priori, que ce n'est pas un arbitrage que l'on demande, mais plutôt une médiation.

Evidemment, en cas de situation particulièrement grave, qui touche à des valeurs, à des principes fondamentaux, le Comité exécutif national est tout à fait à même, comme le prévoient les statuts, de prendre les décisions qui s'imposent. Nous abordons dans cette partie, la question d'un meilleur fonctionnement. Il s'agit essentiellement de développer plus une activité revendicative transversale, commune à tous les secteurs. Cela ne met pas en cause le suivi des conventions collectives, mais dans le travail autour de la

démarche revendicative, nous considérons, à l'expérience, que nous devons mettre plus de réflexion en commun, chaque secteur ayant des expériences qui peuvent être utiles à l'ensemble. En plus, le risque de voir des conventions collectives mises en concurrence nécessite qu'au niveau de la Fédération, nous trouvions des revendications communes pour développer la solidarité entre les travailleurs concernés.

Nous couvrons aujourd'hui plus d'une trentaine de conventions collectives dont certaines dans des secteurs très proches. Cela signifie trente négociations dans lesquelles, en s'adaptant aux spécificités de chacune, nous développerons une démarche revendicative commune, par exemple sur le pouvoir d'achat, les grilles de qualifications, la pénibilité, les droits syndicaux... Mais également les questions de protec-

UTILISER NOS MOYENS AVEC BEAUCOUP PLUS D'EFFICACITÉ

tion sociale et de formation professionnelle. C'est cela qui doit être coordonné plus efficacement avec l'application de notre projet fédéral. Le rôle plus important dévolu au Cen insiste particulièrement sur trois points : le premier, c'est qu'un membre du Comité exécutif national n'y siège pas en représentant son syndicat : il est, individuellement, un dirigeant fédéral et il raisonne et agit dans cet esprit. Evidemment, elle ou il est originaire d'une organisation qui le mandate, il est naturel qu'il s'imprègne de la réalité de son expérience militante dans son entreprise ou son secteur. Qu'il ou elle apporte cette expérience au sein du débat fédéral est indispensable pour apporter au collectif fédéral un éclairage particulier. Nous avons aussi besoin de ses avis, analyses ou opinions sur l'ensemble des questions que le Cen doit aborder sans qu'il ou elle soit lié à un mandat. Sinon, comment pourrait-on progresser dans un débat si tout le monde vient avec une position figée, décidée ailleurs que dans notre instance ? Le propre d'une direction, d'un syndicat comme d'une fédération, c'est le débat libre et ouvert, la décision

consensuelle de préférence, à la majorité si nécessaire, et l'application, la mise en œuvre. Ce sont des éléments indissociables de la responsabilité de dirigeant national : débattre, décider, appliquer. Le fait de rappeler cela dans une charte soumise à chaque élu du Cen relève de la définition de la règle du jeu et d'un mode de vie commun à tous et à toutes.

Le second, c'est la nécessaire prise en compte par le syndicat qui mandate un ou une camarade au Cen, des disponibilités nécessaires pour assumer cette tâche. Il ne s'agit pas de camarades qui viennent assister de temps en temps à des réunions, ce sont bien des dirigeants fédéraux chargés également de la mise en œuvre des décisions qu'ils prennent. Ainsi proposerons nous que la quasi-totalité d'entre eux assument une responsabilité soit dans les diverses activités de la Fédération, soit dans les territoires.

La seconde raison, c'est celle des moyens donnés par la Fédération au Cen de fonctionner, question d'autant plus importante que nous proposons une réunion du Comité exécutif tous les deux mois. Une fois par mois serait plus appropriée, mais nous n'y arriverons pas sur le plan financier. Nous devons donc avoir une réflexion sur comment nous allons travailler, quels moyens

avons-nous, comment peut-on utiliser de nouvelles formes de discussion en utilisant les nouvelles technologies, etc. C'est pourquoi nous proposons que le Cen se réunisse, les 6 et 7 décembre, sous forme de séminaire durant lequel nous aborderons la totalité des questions : comment organiser le travail fédéral, quelle responsabilité chacune et chacun pourra prendre en fonction de ses possibilités et ses envies, le problème de la mise en adéquation des besoins et des moyens...

C'est donc bien le Cen qui prend un poids plus important dans la direction fédérale et le bureau fédéral, qui se réunira tous les mois en alternance avec le Cen dont il est membre, aura pour tâche d'assurer les responsabilités nécessitant une implication fédérale plus soutenue. Il est proposé de structurer un secrétariat autour de la plupart des responsabilités transversales, mais constituant surtout une équipe en mesure de répondre collectivement à toutes les sollicitations auxquelles la Fédération doit faire face : celles venant des syndicats, mais aussi des organisations Cgt et des organisations internationales dont l'activité

est en constante progression. Je voudrais apporter une réflexion tout à fait personnelle à propos de la direction fédérale à venir, réflexion tirée de mon expérience dans cette Fédération. Ce Congrès confirme ce que nous avons déjà vu à Nantes : il y a un formidable renouvellement militant dans notre Fédération. Nous voyons arriver une nouvelle génération, y compris dans des secteurs où nous avions de fortes craintes par le passé. Quand on voit le nombre de camarades, jeunes, dans les industries papetières, on se dit que quelque chose de bien s'est passé durant ces dernières années. Mais aussi dans les autres secteurs d'activités, où parfois les plans sociaux ont fait disparaître des militants chevronnés, la relève est là, debout, prête à continuer le combat.

Avec vous tous, tous ces candidats au Cen, au BF, au secrétariat, nous avons une équipe fédérale à constituer, une équipe dans laquelle des militantes et des militants de valeur, reflétant une diversité dans tous les domaines, sont une richesse inestimable. C'est cela aussi qui donne une perspective d'avenir serein à la Filpac, car dans ces militantes et militants, il y a la relève possible à chacune des responsabilités ou fonctions au sein de notre Fédération. Ils ont encore besoin d'accumuler de la connaissance, du savoir, de l'expérience au sein de la Fédération, eh bien nous sommes là pour la transmettre sans hésitation. Nous avons la chance de disposer d'une Filpac qui est une belle Fédération, je le dis sans chauvinisme aucun. Elle paraît jeune, elle n'en est qu'à son 6^e Congrès ; mais elle est porteuse d'une histoire longue, celles de deux Fédérations qui ont contribué à la création de la Cgt, à toutes ses évolutions constituant ainsi une part de l'histoire de notre pays, de sa classe ouvrière, de son salariat. Elles l'ont fait avec leur différence, leurs particularités, parfois même leur doute.

C'est avec tout cela que nous avons construit, en 1986, notre Fédération actuelle qui, au fil des ans évolue et continuera ainsi, elle se modifiera, changera comme vous le déciderez. Mais nous ne pouvons passer en pertes et profits ce que son histoire nous rappelle constamment et que je rappelle une nouvelle fois ici : ce qui nous unit doit être bien plus fort que ce qui pourrait nous diviser, voilà comment nous la voulons, notre Filpac de 2007.





Interventions

Antoine Peillon

Antoine intervient sur le thème des enjeux considérables de l'information sur internet

Depuis 2005, je n'ai cessé d'alerter sur la montée en puissance spectaculaire du numérique dans notre secteur d'activité. Après une période d'opposition frontale entre la direction du groupe Bayard et la Cgt, un dialogue beaucoup plus constructif s'est progressivement instauré entre le directoire renouvelé (changement de président) et les représentants de notre organisation syndicale. Une première rencontre entre des responsables de la Fédération et de notre syndicat a permis d'échanger pour la première fois des vues relativement convergentes sur l'évolution du secteur de la presse, notamment sur la question cruciale de la numérisation galopante et anarchique de l'information.

Il nous est apparu qu'en épousant le modèle économique des grands portails (Fai, moteurs de recherche...), les éditeurs d'informations générales se sont lancés dans une concurrence mortelle pour les plus faibles prenant ainsi le risque évident d'une liquidation du pluralisme.

L'été dernier, Google est discrètement devenu éditeur. L'initiative a été aussitôt comprise par certains comme une déclaration de guerre contre la presse. Devenu l'intermédiaire ultime (distribution, pub, recherche) Google ne résistait plus à la tentation d'utiliser un nouveau pouvoir.

Reconnaissant la compétence particulière, en matière d'Internet, des représentants d'Info'com-Cgt, le directoire de Bayard Presse a finalement décidé, en avril 2007, de charger un délégué d'une mission d'étude sur les stratégies éditoriales des quotidiens régionaux, nationaux et étrangers, payants et gratuits, sur le web. L'étude a permis de finaliser une analyse détaillée des grandes tendances de l'information en ligne : gratuité/ publicité ; concurrence du web vis-à-vis du papier et même de l'audiovisuel ; émergence irrésistible du web 2.0, ou Internet



participatif et du soi-disant journalisme citoyen ; convergences numériques de l'écrit, du son et de l'image animée ou non... Elle a aussi passé au peigne fin les sites d'une cinquantaine de titres de PQN, de PQR, de quotidiens américains, britanniques, espagnols, italiens, allemands et suisses, ainsi que des sites d'informations non issus de titres papier. Enfin, elle se terminait par une dizaine de préconisations à l'usage particulier du développement web de *La Croix* et du groupe Bayard. Il est intéressant de relever qu'il n'y a pas d'autre stratégie éditoriale possible, pour un éditeur d'information digne de ce nom, que le développement de sites de qualité. Revendiquant haut et fort leur exigence journalistique

professionnelle, recherchant la validation par un « label » tel que proposé dès 2005 par le rapport Muller au CES ne cédant pas forcément à la dictature du tout gratuit et publicitaire. Mettant en œuvre obligatoirement une offre multimédia et donnant donc une part importante à la production audiovisuelle de qualité, incarnant *in fine* une conviction anti-utilitariste dans le cybermonde, en défendant les valeurs de liberté et de solidarité.

La bonne surprise de cette affaire fut de constater à quel point ces vues ont été partagées par la direction de la rédaction de *La Croix*, le directoire de Bayard, et surtout, par l'ensemble des salariés qui les a d'ailleurs discutées très vivement lors de la journée de séminaire de la fin septembre 2007.

Il n'est pas impossible que la stratégie du groupe Bayard s'inspire de l'étude réalisée par le délégué syndical d'Info'com-Cgt...

Dans le contexte actuel, une ressource syndicale clairement mise à contribution, a au moins un sens : celui de la défense paritaire d'une exigence éthique en matière de journalisme et aussi d'une sécurité sociale professionnelle des salariés de l'information. Notre action syndicale sur le web et le multimédia passe par la construction d'un paritarisme animé par l'échange d'expertise et, pourquoi pas, par le partage de certaines convictions démocratiques.

Je suis persuadé que l'avènement de l'ère numérique représente à la fois une possibilité d'étendre l'intervention de notre Fédération à de nouveaux secteurs professionnels en constitution.

Je suis convaincu qu'une nouvelle bataille du label sera le moyen de lutter contre l'appropriation antidémocratique des réseaux numérisés par les groupes qui dominent de plus en plus lourdement la communication.

Et mes camarades et moi-même, nous sommes déterminés à nous fixer pour but de reconstruire un mouvement majoritaire pour le pluralisme de l'information à l'ère numérique !

Pascal Fiatte



photographeurs passés journalistes. Pour nous, ce n'est qu'une position transitoire. Laurent Mardelay est membre du conseil national Snj-Cgt et je participe au bureau national du Snj-Cgt. Cela fait maintenant un an que nous travaillons avec Erwan, entre autres.

Est-ce facile ? Non. Avons-nous des désaccords ? Oui, et alors ! Discuter et encore discuter, s'écouter et s'écouter encore et enfin s'entendre. C'est pourquoi, je le redis, nous soutenons sans retenue les décisions 11 et 16 du document.

Nous sommes persuadés que l'établissement de relations unilatérales et non concurrentielles entre les syndiqués et les syndicats Cgt est la condition sine qua non de la syndicalisation massive. Parce que la garantie et la stabilité de l'emploi doivent être une conquête sociale pour l'ensemble, vivent les syndiqués de la Fapt, de la Fensac, du Snj-Cgt, de la Filpac-Cgt et de la Cgt !

Remerciements à Patrick Varin pour le travail commun que nous réalisons à Audiens.

Interventions

Gaye Elhadj Mamadou Secrétaire général du Snig-Cgtn Mauritanie

CAMARADE Michel Muller, secrétaire général de la Filpac-Cgt,

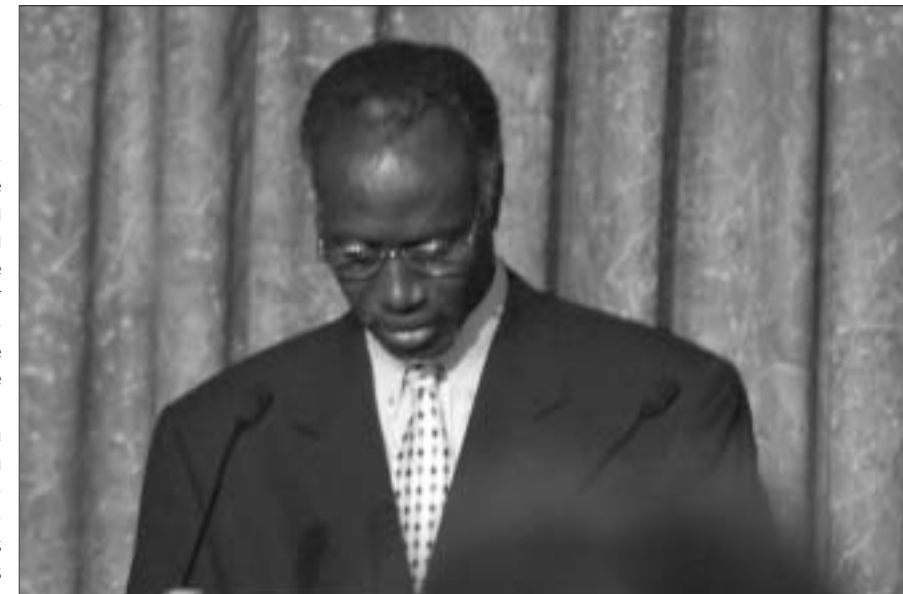
Camarades congressistes, honorables invités. Je suis particulièrement heureux d'être aujourd'hui parmi vous, à l'occasion du 6^e Congrès fédéral de la Filpac-Cgt qui a lieu dans cette belle ville de Lille que je découvre pour la deuxième fois. En effet, en février 2003, sur invitation de Michel Muller, j'effectuais en France un voyage d'étude d'une semaine, voyage qui m'a permis de me rendre à Lille, Toulouse, Paris et partout j'ai eu des échanges fructueux avec la Confédération, l'école Mediagraph, la Mutuelle du livre, les salariés de la multinationale Quebecor à Lille et la presse toulousaine. Toulouse, où j'ai eu des contacts utiles avec les jeunes et les anciens ouvriers « les jobs » qui, à l'époque, luttaient pour leur avenir et la mémoire de leur usine.

Mais, durant cette visite, le camarade Michel Muller et moi avons surtout parlé du renforcement de la coopération entre le Snig-Cgtn et la Filpac-Cgt.

Et mon ami Robert Lecoche, dans un article réservé à cette visite et publié dans le *Travailleur parisien* du 8 avril 2003, concluait ainsi : « Nous espérons que ces contacts déboucheront sur une fructueuse coopération internationale ».

Eh bien, chers camarades, aujourd'hui, ce vœu est devenu réalité.

Dans le domaine de la formation, au mois de janvier 2007, les camarades Daniel Legerot et Jean-Jacques Hedouin sont venus en



Cgtn en matière de formation, d'information et de renforcement de ses capacités.

A cet effet, au nom du Snig, je voudrais adresser nos sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à ces actions de solidarité.

D'abord, à mon ami Jean-Pierre Combébiac avec qui j'ai discuté de ces projets, déjà en 2001 au Caire, à l'occasion de la réunion régionale d'Uni-Graphique, et qui en a assuré un suivi régulier jusqu'à la réunion d'Uni-Graphique à Madrid en 2006.

Ensuite, à mes amis Robert Lecoche et Philippe Givert qui ont appuyé ces projets en 2003 à l'occasion de ma visite en France. Robert qui m'a accompagné à Lille et Toulouse et qui m'a fait partager une passion : le vélo. Il m'a prêté un livre intitulé « *Le Tour du monde à vélo* », qui est un véritable hymne à la vie et à la fraternité entre les peuples du monde.

Mes remerciements vont également à mes amis Daniel Legerot et Jean-Jacques Hedouin qui ont été déterminants pour la concrétisation de ces projets.

Mes remerciements vont particulièrement : au Syndicat général du livre et de la communication écrite de Paris ; aux responsables des syndicats de l'Agence France Presse, des Journaux officiels, des Nmpp et de Mediagraph sans qui ce don de matériel ne pourrait se concrétiser.

Ce n'est pas tout. Avec la Filpac, nous avons un autre projet en voie de réalisation : celui de la formation professionnelle. Et à ce sujet, je voudrais remercier très sincèrement le camarade Michel Rolland de Mediagraph pour sa disponibilité à accueillir quelques camarades du Snig pour des sessions de formation en France.

Chers camarades congressistes, permettez-moi de remercier également Adriana Rosenzvaig, chef du département Uni-Graphique qui est présente à ce Congrès, car elle a toujours inscrit dans les priorités du secteur la formation professionnelle et la réduction de la fracture numérique entre le Nord et le Sud, à travers le projet Online. Et chaque fois qu'elle m'informait



Le programme d'aujourd'hui

8 h 30
La Filpac et les associations
l'Acas et l'Aeeipac

8 h 40
Compte rendu
de la commission des statuts
+ débat et vote
des modifications des statuts

9 h 40
Pause

10 heures
**Une politique
financière pour agir**
+ débat

11 heures
**Une direction fédérale
pour mettre en œuvre**

Présentation des candidats
au Cen retenus
par la commission
des candidatures
+ débat

11 h 45
Election du Cen
+ commission
de contrôle financier

12 h 15
Proclamation
des résultats des élections

12 h 30
Déjeuner

14 h 45
Présentation
de la direction fédérale

15 h 15
Départ aux partants

15 h 45
Intervention de clôture

16 heures
Fin du Congrès

Jean-François Ropert

Intervention de Jean-François au nom du SGL.

Extrait du rapport d'ouverture de Michel Muller au dernier Congrès de Nantes : « *D'abord, l'unité, l'unité au sein de la Cgt et avec les autres organisations ; nous ne dirons jamais assez, assez fort, l'effet dévastateur de la division syndicale sur la syndicalisation. Il s'agit là d'une montagne d'incompréhensions pour une écrasante majorité de salariés... Et malgré cela, des scissions continuent et le nombre d'organisations plus ou moins confédérées s'élargit. En clair, moins on a de syndiqués et plus on se les partage.* » Nous avons soutenu, nous soutenons et nous soutiendrons toujours et avec force cette volonté d'unité.

Toujours au Congrès de Nantes, il y eut une déclaration du Sng-Cgt/Cstp (Info'com-Cgt), je le dis, nous avions été vexés de ne pas avoir été avertis et associés à cette déclaration que l'on partageait. Le 29 novembre 2003, le Sglce faisait une déclaration en s'appuyant sur le Congrès de



Nantes « *dans une organisation syndicale démocratique, personne ne peut s'isoler, puis parler et agir au nom de tous. La voie du séparatisme mène à l'anarchie, à la radicalisation des positions et à l'inefficacité. Au contraire, les réponses appropriées aux questions d'évolution de nos professions seront le fruit d'une collaboration et d'une participation*

de tous ». Discutons ensemble d'une qualification commune dans le secteur rédactionnel, c'est-à-dire réunissons le Snj-Cgt, la Cstp, le bureau parisien de l'Ufict et la Filpac-Cgt afin de construire le projet Cgt que l'on pourra alors aborder au Syndicat de la presse parisienne mais également au syndicat de la presse régionale et à celui de la presse magazine. Cette participation d'ensemble sur ce dossier assurera la démocratie et la légitimité d'une réalisation professionnelle et syndicale commune.

Et puis, il y eut 2005 – après un rendez-vous Snj-Cgt et Filpac-Cgt avec le bureau confédéral et une déclaration d'Info'com-Cgt s'auto-désignant la structure qui syndicalise les journalistes, les ouvriers, les cadres, les employés et ce, sans aucune concertation avec les syndicats concernés.

De là viennent les divergences et les radicalités de position. Mais rien n'est irréversible sinon nous ne serions pas syndicalistes. Le Sglce a continué la démarche de rapprochement avec les Snj-Cgt avec la double appartenance des



Résultats des votes



RÉSULTAT DES VOTES SUR le Projet FILPAC Global

Rappel du nombre de voix dont dispose le Congrès : 19552 voix
Les délégués ayant participé au vote représentent : 19552 voix

ABSTENTIONS	4385	Voix	22,4%
EXPRIMES	15167	Voix	77,6%
POUR	15167	Voix	100,0%
CONTRE	0	Voix	0,0%



RÉSULTAT DES VOTES SUR Quitus à la Direction Fédérale sortante

Rappel du nombre de voix dont dispose le Congrès : 19552 voix
Les délégués ayant participé au vote représentent : 19552 voix

ABSTENTIONS	1619	Voix	8,3%
EXPRIMES	17933	Voix	91,7%
POUR	14283	Voix	79,6%
CONTRE	3650	Voix	20,4%



Quitus à la direction fédérale sortante

RÉSULTAT DES VOTES SUR le Projet FILPAC THEME N° 1

Rappel du nombre de voix dont dispose le Congrès : 19552 voix
Les délégués ayant participé au vote représentent : 19552 voix

ABSTENTIONS	962	Voix	4,9%
EXPRIMES	18590	Voix	95,1%
POUR	15895	Voix	84,4%
CONTRE	2695	Voix	14,5%



RÉSULTAT DES VOTES SUR le Projet FILPAC THEME N° 2

Rappel du nombre de voix dont dispose le Congrès : 19552 voix
Les délégués ayant participé au vote représentent : 19552 voix

ABSTENTIONS	105	Voix	0,5%
EXPRIMES	19447	Voix	99,5%
POUR	18665	Voix	96,0%
CONTRE	782	Voix	4,0%



RÉSULTAT DES VOTES SUR le Projet FILPAC THEME N° 5

Rappel du nombre de voix dont dispose le Congrès : 19552 voix
Les délégués ayant participé au vote représentent : 19552 voix

ABSTENTIONS	2711	Voix	13,8%
EXPRIMES	16841	Voix	86,1%
POUR	16401	Voix	97,4%
CONTRE	440	Voix	2,6%



RÉSULTAT DES VOTES SUR le Projet FILPAC THEME N° 3

Rappel du nombre de voix dont dispose le Congrès : 19552 voix
Les délégués ayant participé au vote représentent : 19552 voix

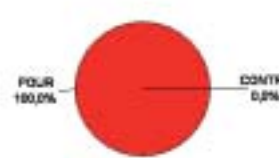
ABSTENTIONS	513	Voix	2,6%
EXPRIMES	19039	Voix	97,4%
POUR	16112	Voix	84,6%
CONTRE	2927	Voix	15,4%



RÉSULTAT DES VOTES SUR le Projet FILPAC THEME N° 4

Rappel du nombre de voix dont dispose le Congrès : 19552 voix
Les délégués ayant participé au vote représentent : 19552 voix

ABSTENTIONS	0	Voix	0,0%
EXPRIMES	19552	Voix	100,0%
POUR	19552	Voix	100,0%
CONTRE	0	Voix	0,0%



Portraits



Défendre la pluralité de la presse par David Chanudet

David Chanudet, ouvrier imprimeur à Lyon, est né en mai 1968 à Lyon. Après une formation dans le commerce international, il découvre l'imprimerie en faisant des remplacements d'été comme ouvrier non polyvalent à Rhône Offset Presse, un des centres régionaux d'impression de la presse quotidienne nationale décentralisée de la PQN. Il travaille de 1989 à 1990 en

Angleterre dans le secteur financier puis en France à partir de 1993 où il effectue des contrats à durée déterminée durant six ans dans l'imprimerie. Il découvre la Cgt dans l'entreprise où le syndicat Filpac-Cgt de Lyon est bien implanté avec 90 % de syndiqués. Rhône Offset Presse fait partie du système coopératif d'impression décentralisée depuis 1977. Ce système a permis une mutualisation des

moyens d'impression des quotidiens nationaux tels que *L'Humanité*, *La Tribune*, *L'Equipe*, *Aujourd'hui en France*, *Libération*, *Paris Turf*, *Le Canard enchaîné* et *Le Journal du dimanche*. Je me suis présenté comme délégué du personnel et représentant syndical Cgt en toute connaissance de cause de la difficulté de la situation. La direction actuelle de l'entreprise est le groupe EBRA (Est Bourgogne Rhône-Alpes), émanation de *L'Est républicain*.
Nous avons donc vécu une situation surréaliste avec un jeu de rebondissements de reprise de propriété du site. Nous avons utilisé tous les atouts de l'activité fédérale pour mettre en valeur la solidarité de tous les centres de production. Les gros bouleversements de la carte des centres d'impression, notamment avec la création en 2008 du nouveau centre d'impression Midi Print, près de Nîmes investi par *Le Figaro* et Riccobono, remettent en cause, à terme, l'activité du centre de Lyon.
Pour nous, la question de l'emploi, des reclassements et de l'application des accords de départs anticipés ne doit pas se faire au point de favoriser la volonté de monopoles qui s'arrangeraient bien d'une limitation de l'impression décentralisée aux secteurs de Paris et du Sud.
La question de l'emploi et des statuts est une priorité au même titre que la garantie des moyens pour assurer la pluralité de la presse quotidienne nationale. Nous avons besoin d'une Filpac forte et unie pour appuyer notre démarche. »

LA QUESTION DE L'EMPLOI ET DES STATUTS EST UNE PRIORITÉ

De son côté, Riccobono, incontournable dans la maîtrise de notre domaine d'intervention et ancien propriétaire de l'entreprise, a toujours une influence dans l'évolution du processus. Nous comptons sur l'arrivée du groupe Springer pour permettre la modernisation nécessaire à la pérennisation de l'entreprise, mais le projet a été abandonné.

Quand on trouve sa voie... par Olivier Labruyère

Olivier est conducteur offset chez Sepieter à Leers près de Roubaix, une entreprise fondée en 1910. « On dépend du groupe Hamelin maintenant. C'est un gros groupe, ils ont racheté Canson il n'y a pas longtemps. On fait de la fabrication d'enveloppes, l'impression et le repiquage. » Malgré un air juvénile, Olivier a déjà pas mal bourlingué. Né à Valenciennes en 1968, ce ch'ti pur jus, marié, père de 2 enfants, a mis du temps à trouver sa voie. « Comme mon frère aîné était électromécanicien et avait du boulot, j'ai passé un BEP d'électromécanique. Moi, je voulais faire arts plastiques. » Vocation contrariée, Olivier ne se fixe pas et enchaîne les boulots. La première fois qu'il a été conducteur... c'est routier. Première expérience avec le syndicalisme : « Avec un copain, on était en procédure de licenciement. On est allé à Lille pour trouver un syndicat. On a regardé les sigles. Il y avait inscrit Cgt, à côté FO-ouvriers, on s'est dit :



ouvriers, c'est pour nous ça ! » Première rencontre, pas malheureuse d'ailleurs, FO les défend, ils s'en sortent avec un petit pécule. Olivier reprend son parcours chaotique. Il bosse dans une pizzeria quand un pote de Didier, Québecor lui parle d'imprimerie. « Tout de suite, j'ai senti que ça allait me plaire. J'ai fait une formation de conducteur offset. Et je suis rentré en CDD à Illo Chroma. » Et d'ajouter avec un synrien de fierté : « J'ai passé un bac pro industrie graphique, option impression... à 35 ans. » A la fin de son contrat, il rentre à Sepieter. Il n'y a que FO dans la boîte. Pas de raisons de se

méfier, il se syndique. Rapidement Olivier déchante. Le délégué confondant ses tâches syndicales avec sa promotion personnelle. Alors quand son pote Stéphane décide de quitter FO pour fonder une section Cgt, il est d'accord. Stéphane est nommé délégué syndical et demande à Olivier de se présenter au CE. Pour des raisons familiales, Stéphane est obligé de partir dans le sud. Olivier se retrouve bombardé délégué syndical. « Ça m'est tombé dessus d'un coup, Stéphane, il avait du charisme, mais fallait bien prendre la relève. Moi, j'ai toujours été dans les mouvements, quand il y avait des grèves je participais. Mais Stéphane il avait comment dire... plus de charisme. » Il a bien fallu se débrouiller. « C'est pas facile, mais la Cgt c'est vraiment le syndicalisme que je cherchais. » Quand on a trouvé sa voie, les résultats sont là ! Aux dernières élections professionnelles, la Cgt a obtenu 4 sièges, 2 chez les ouvriers, 2 chez les cadres. « On

est le premier syndicat de la boîte maintenant. » Mais ça impose des responsabilités. L'inquiétude gagne à Sepieter. Depuis quelque temps, la charge de travail baisse. « On vient d'apprendre que le groupe Hamelin a monté une usine en Pologne. Elle a commencé à produire, parce qu'on a reçu des enveloppes avec un tampon polonais. » La fabrication, c'est deux tiers du chiffre d'affaires de Sepieter et une cinquantaine de salariés. « En plus, on a augmenté nos prix et c'est d'autres boîtes du groupe qui nous prennent les clients. C'est le groupe qui organise sa propre concurrence ! » Scénario tristement

« C'EST PAS FACILE. MAIS LA CGT C'EST VRAIMENT LE SYNDICALISME QUE JE CHERCHAIS »

classique. « La direction nous explique qu'il n'y a pas lieu de nous inquiéter. Ici, on a tellement vu de boîtes fermer. Alors il faut être vigilant. » Avec la dizaine de camarades que compte la section, Olivier informe, prépare les réponses. Il a pris récemment contact avec des délégués d'autres boîtes du groupe, Lecas à Angoulême et Manuparis, à Sucy. « C'est grâce à la Filpac-Cgt que j'ai pu avoir les contacts. Ce qui se prépare chez nous, ça peut arriver chez eux. » Sinon, le soutien est total de la part de l'UL de Roubaix, « mais j'ai besoin d'aide plus précise sur le juridique, sur les conventions collectives ». C'est bien sûr son premier congrès. Il n'en rate pas une miette, sérieuse et concentrée, comme un étudiant dont il a encore un peu l'allure. Des projets ? « J'aimerais monter une association pour imprimer pour les artistes des livres de qualité. Alors je cherche une machine d'impression typo ! » Un nouveau service Filpac-Cgt. Message transmis !

Ils sont présents au Congrès



Au service des comités d'entreprise et des Chsct, les experts du groupe Secafi-Alpha vous accompagnent dans vos démarches et vous assistent dans le cadre légal. Leurs missions de diagnostic et de conseil renforcent la position des représentants des salariés dans le dialogue social.



Présente au 6^e Congrès, la Macif couvre une large partie des besoins en assurance-dommages (automobile, habitation, loisirs...), ainsi que les activités sociales et professionnelles (associations, comités d'entreprise).



Dans le cadre d'interventions qui requièrent des compétences particulières, CO.EX.CO peut mobiliser un réseau de partenaires qui lui permet de faire jouer à plein la pluridisciplinarité. Spécialisée dans les missions au service des collectivités territoriales et des comités d'entreprise.



Spécialisée dans la communication par l'objet, la société LM communications a été créée par deux syndiqués il y a 14 ans. Aujourd'hui se sont 10 salariés à votre service.



L'Acas est une association créée par les comités d'entreprise du secteur papier.

L'Opcas est un organisme paritaire collecteur créé le 21 décembre 1994 par la branche professionnelle, grâce à un accord collectif entre les partenaires sociaux du secteur des industries graphiques et agréé par le ministère du Travail depuis le 22 mars 1995.



Portraits

Stéphanie Schmitt : être actrice de mon évolution professionnelle...



... et de mon syndicat. Stéphanie Schmitt, 35 ans, strasbourgeoise de naissance, habite à Nancy depuis 1992. Après avoir obtenu un DEFA d'architecture, avoir fait des études d'art plastique obtenu un BTS expression visuelle en contrat de qualification à Strasbourg puis à Nancy, elle a travaillé dans les agences de publicité à Nancy sous différents contrats pendant 8 ans, en tant qu'infographiste. Le hasard lui a permis d'entrer à *L'Est républicain* comme opératrice graphiste au service de publicité, avec le statut d'ouvrier du Livre de la PQR en novembre 1999, à Houdemont, près de Nancy. Elle s'est syndiquée dès le début à *L'Est républicain*. Elle a fait le stage d'accueil le premier jour, mais cela ne l'a pas motivée. Le discours entendu lui paraissait dépassé, d'un autre temps. Elle a quitté le syndicat pour y revenir sept ans après, en octobre 2006, et a tout suite pris un mandat de déléguée au comité d'entreprise, fait partie du bureau en tant que trésorière adjointe. Même si la

Cgt (Ufict-Cgt et Snj-Cgt) est largement majoritaire, elle fait l'expérience de la pluralité syndicale avec le Snj, et la Cfdt. De son côté, la Cgt s'est constituée en syndicat d'entreprise (hormis le Snj-Cgt). Elle a travaillé au service publicité, ensuite au montage des pages rédactionnelles, en travail de nuit et est revenue au service publicité. « On est une centaine au prépresse et les nouvelles générations ne sont pas corporatistes dans leur grande majorité. » Sa motivation n'est restée pas là. Elle s'est engagée dans un travail collectif sur la construction de l'accord avec le groupe Ebra dont fait partie *L'Est républicain*. Sa démarche lui a permis de constater que, dans le prépresse, les salariés(es) et notamment les femmes étaient prêtes à prendre la relève de la défense des intérêts collectifs. « On nous a reconnus des compétences et cela fait partie de nos revendications d'aujourd'hui. Nous sommes en contact quotidien bien au-delà de notre service, notamment avec les commer-

ciaux et les journalistes. Beaucoup sont inquiets, stressés et les échanges de réflexion et d'expérience permettent de dégager des revendications communes. Ils veulent être des forces de proposition sur des projets d'entreprise qui concernent notamment les changements de métier et de qualifications. Côté direction, il y a souvent des chan-

« LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS NE SONT PAS CORPORATISTES DANS LEUR GRANDE MAJORITÉ »

gements. Le paternalisme d'hier a disparu. On sent que ces directions sont aux ordres de la politique financière du groupe et nous nous trouvons devant un vide que nous nous efforçons de combler sans aucune hésitation. La démarche des salariés est globalement positive et à la hau-

teur des enjeux, ce qui nous permet d'être optimistes, même si cela ne gomme pas les inquiétudes. Nous savons que nous n'aurons rien sans aller le chercher avec la conviction que nous aurons toute notre place dans le nouveau cadre de production et d'organisation du journal. Le groupe Ebra ne nous fait pas peur et nous comptons bien créer des réseaux syndicaux bien au-delà des catégories professionnelles. Nous voulons apprendre à comprendre le fonctionnement du groupe, ce qui nous permettra de renouveler le cadre et les méthodes de notre activité syndicale dans un contexte maîtrisé. Stéphanie découvre le Congrès avec tout ce que cela comporte de surprises et d'interrogations sur ce que représente réellement la Fédération. « Il y a une force collective, un socle sur lequel on peut s'appuyer. Je vis une période d'observation et d'apprentissage, avec la conscience de participer à la nouvelle vie d'un syndicat historique, ce qui n'était pas

écrit d'avance. Je reçois beaucoup d'informations d'un coup. Je suis d'accord avec le mot d'ordre, Nouveaux espaces, nouveaux défis et nouveaux espoirs, mais je sens qu'il y a encore des blocages, une réelle hésitation chez certains avec tout le manque d'enthousiasme que cela implique. D'un autre côté, je suis très intéressée par la richesse et la pluralité de camarades qui ont quelque chose à dire même si certains conflits d'histoire ancienne troublent un peu la sérénité des débats. Mais, pour moi, ce n'est pas important. Je partage le projet fédéral et je suis en accord avec ses orientations et ses objectifs. Je suis aussi très contente de pouvoir communiquer avec tous ceux qui font le même métier que moi, mais dans des contextes complètement différents. C'est très enrichissant. »

Florent Louis : imprimeur à *L'Est républicain*, « pas né pour subir ! »

Florent Louis, 33 ans, né à Nancy, BEP d'imprimeur, industrie graphique, a effectué des CDD pendant cinq ans et a été embauché en 2001 à *L'Est républicain* (900 salariés, dont 35 imprimeurs). Florent assiste à son premier congrès de la Filpac. Il a découvert le syndicat dans l'entreprise et s'est syndiqué dans un milieu tout acquis à la Cgt. L'imprimerie se trouve à Houdemont, près de Nancy. Il est délégué du personnel depuis

novembre 2006. Il a voulu participer au renouvellement des générations dans le syndicat, dans un secteur qui travaille de nuit de 22 h 30 à 5 heures du matin. L'entreprise vit actuellement un plan de modernisation sociale (PMS). *L'Est républicain* s'est associé au Crédit mutuel en rachetant plusieurs journaux, d'où la constitution du groupe Ebra. Dans le cadre de la modernisation, qui induit la disparition de plusieurs postes de travail dans le secteur technique, des reclassements sont en cours de négociation. Florent veut le crier haut et fort : « J'ai une conception du syndicat comme rassembleur des intérêts des salariés dans l'entreprise et la profession, sans distinction de catégories. J'aime mon métier en perpétuelle évolution et mon engagement syndical est le prolongement de mon engagement professionnel. » Florent poursuit : « Au niveau des gratuits, l'entreprise aurait dû anticiper en essayant

de créer son propre produit. Par rapport à l'évolution Internet, je pense que le papier n'est pas foutu et qu'il reste un support de communication incontournable même si la baisse progressive est préoccupante et que la direction de l'entreprise semble subir la situation sans réagir. Dans ce

« MON ENGAGEMENT SYNDICAL EST LE PROLONGEMENT DE MON ENGAGEMENT PROFESSIONNEL »

contexte, nous devons être vigilants et faire appliquer les modalités des accords. La tradition de solidarité interprofessionnelle dans l'entreprise, le fait que de nombreux cadres soient syndiqués chez nous et que la Cgt soit majoritaire est une aide précieuse. Evidemment, tout n'est pas toujours rose. Je regrette par exemple que, pour bon nombre

de syndiqués, le besoin de sécurité l'emporte sur l'engagement. Qui plus est je trouve regrettable que certains syndiqués aient voté aux dernières élections pour ceux, à droite, qui remettent en cause les acquis du monde du travail, même si je ne mélange pas la démarche syndicale et la démarche politique. » Florent ne s'en tient pas à son engagement dans l'entreprise. Il a rapidement contacté l'UL, l'UD, la Fédération, le collectif jeunes confédéral qui se reconstitue. « Il faut s'accrocher, dit-il, quand on est jeune, avec certaines querelles auxquelles on assiste dans la Filpac. D'où l'importance d'avoir des repères jeunes pour intéresser les autres jeunes à l'engagement syndical. J'ai donc pu participer au collectif confédéral jeunes qui a eu lieu au centre de Courcelles en septembre dernier. » Il a pu ainsi rencontrer d'autres jeunes, ayant plus d'expérience que lui. Il a assisté fin octobre à la mise en place d'un collectif jeunes confé-

déral et compte bien assister aux réunions mensuelles prévues. « On n'est pas né pour subir et il faut montrer que nous existons au sein de la Cgt », poursuit-il. Florent conclut ainsi : « Concernant le Congrès, je suis surtout motivé par l'analyse des effets de la révolution numérique qui change la donne dans toute la communication, dont celle de la presse écrite à laquelle je suis très attaché. J'aime aussi rencontrer les autres syndicalistes qui vivent la même problématique que moi ainsi que d'autres qui me font découvrir des situations bien différentes. J'aimerais aussi visiter La Voix du Nord, avant de repartir à *L'Est républicain*. Par contre, je ne suis pas motivé par les joutes oratoires qui révèlent certains conflits internes qui ne peuvent que démotiver les jeunes militants comme moi. Moi, je préfère une Filpac solidaire où tout le monde se respecte et travaille ensemble pour défendre les salariés. »



TV
MAGAZINE
tvmag.com

Retrouvez chaque
semaine le n° 1
de la presse française
avec votre
quotidien régional



TV Magazine

pour de grands moments
de télévision

→ 7 jours + 6 de programmes

→ Les grandes chaînes nationales

→ La TNT

→ Le câble

→ Le satellite

→ Les chaînes frontalières

→ Les chaînes locales



Vidéos, infos, people, le meilleur de la télé sur www.tvmag.com

